

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

en Première & Terminale générales

« RECOMMANDATIONS »

- **PRÉAMBULE 1** ▷ **Bac 2021 : organisation des enseignements / épreuves**
 - ▶ [L'organisation des enseignements du bac général](#) (p.1)
 - ▶ [Les épreuves du nouveau bac général](#) (p.2)
- **PRÉAMBULE 2** ▷ **Enseignements de spécialité : le choix des élèves & des familles (2019)**
 - ▶ [Les enseignements de spécialité les plus choisis / Les triplettes les plus choisies](#) (p.3-4)
- **Recommandations des ministères, des associations d'enseignants du secondaire... pour le choix des enseignements de spécialité**
 - ▶ 1. [MINISTÈRES MENJ, MESRI \(EDUSCOL, ONISEP...\)](#) (p.5-11)
 - ▶ 2. [INFOGRAPHIE DE L'ÉTUDIANT](#) (p.12)
 - ▶ 3. [ASSOCIATIONS DISCIPLINAIRES D'ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE](#) (p.13-14)
- **Recommandations » des acteurs du supérieur concernant le choix des enseignements de spécialité pour certaines voies de formation**
 - ▶ 4. [CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES \(C.P.G.E.\)](#) (p.15-31)
 - ▶ 5. [ÉCOLES D'INGÉNIEURS POST BAC](#) (p.32-37)
 - ▶ 6. [DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE \(D.U.T.\)](#) (p.38-39)
 - ▶ 7. [LICENCES SCIENTIFIQUES](#) (p.40-43)
 - ▶ 8. [LICENCE DROIT / LICENCE PSYCHOLOGIE / LICENCE STAPS](#) (p.44-45)
 - ▶ 9. [ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE & DE PAYSAGE Bordeaux](#) (p.46-47)
 - ▶ 10. [TABLEAU DES MISES EN RELATION SPÉCIALITÉS ET ATTENDUS DES MENTIONS DE LICENCE PUBLIÉ PAR UNE UNIVERSITÉ \(UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES\)](#) (p.48-51)
- **ANNEXES**
 - ▶ [ANNEXE 1](#) : Les enseignements de spécialité dans le Bac général avec « les filières de formation du Supérieur qui seront facilitées par cet enseignement de spécialité ». (p.52)
 - ▶ [ANNEXE 2](#) : Quelques articles parus dans la presse (p.53-55)

~ ~ ~

VERSION 6 - 7 février 2020

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- des enseignements communs ;
- des enseignements de spécialité ;
- des enseignements optionnels.

Enseignements communs	1 ^{re}	Terminale
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles

En classe de 1^{ère}, l'élève suit trois enseignements de spécialité.

En classe de terminale, il en choisit deux parmi ceux suivis en 1^{ère}.

Enseignements de spécialité	1 ^{re}	Terminale
Arts (avec, au choix, arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4 h	6 h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4 h	6 h

Enseignements optionnels

L'élève peut choisir un enseignement optionnel (3h) qu'il suivra en 1^{ère} et en terminale :

- **Langue vivante étrangère ou régionale C (LVC)** ou langue des signes française (LSF) ;
- **Éducation physique et sportive (EPS)** ;
- **Arts** (arts plastiques ou cinéma audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) ;
- **Langues et cultures de l'Antiquité – latin / langues et cultures de l'Antiquité – grec.**

En terminale, l'élève peut ajouter un second enseignement optionnel (3h), parmi :

- **Mathématiques complémentaires** (pour les élèves suivant une spécialité autre que mathématiques en terminale) ;
- **Mathématiques expertes** (pour les élèves suivant la spécialité mathématiques en terminale) ;
- **Droit et grands enjeux du monde contemporain.**

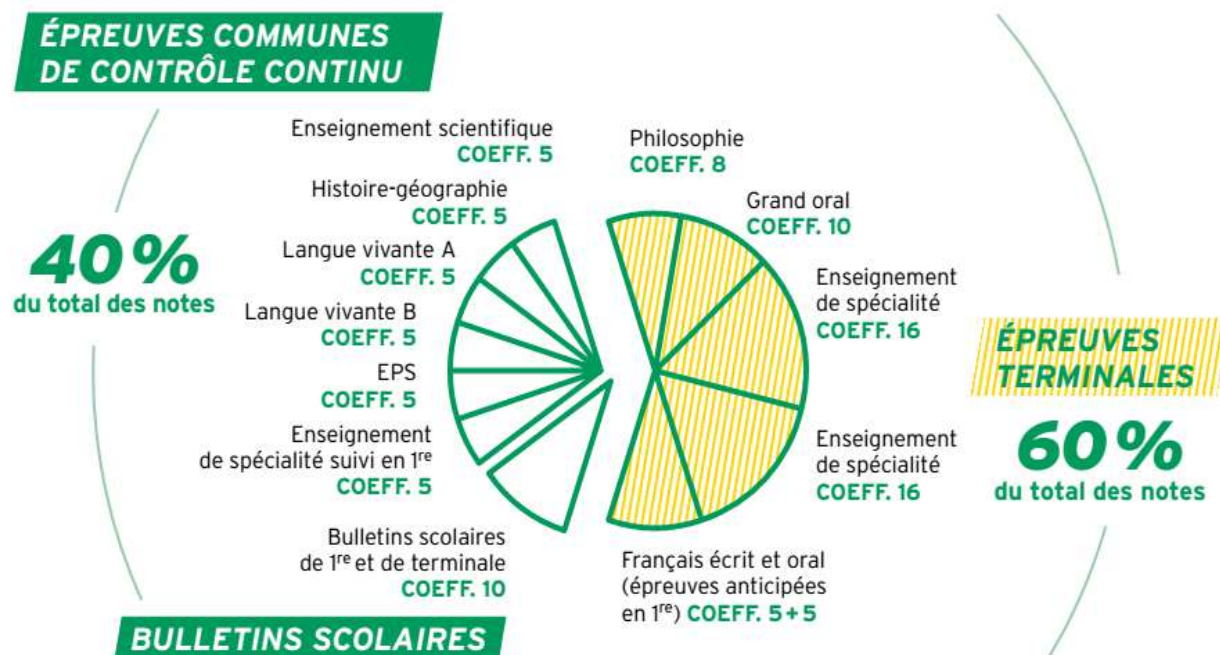
L'élève peut aussi ajouter l'enseignement **langues et cultures de l'Antiquité** en plus des autres enseignements optionnels.

Source

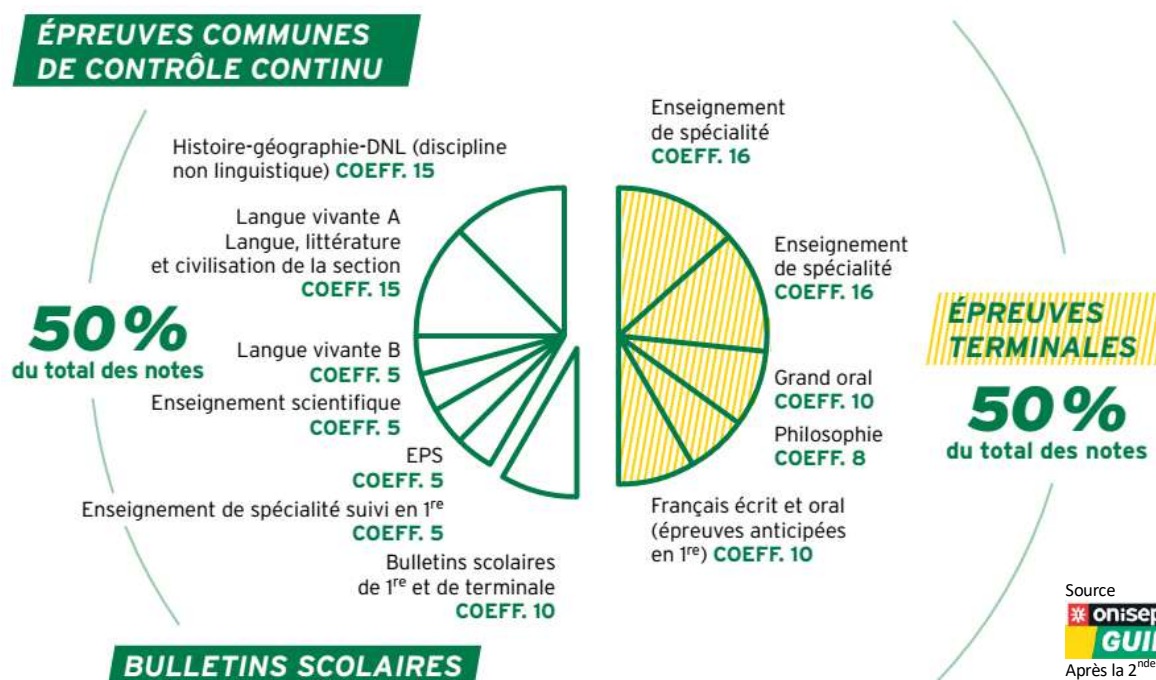
 Après la 2^{nde} générale et technologique
 Choisir son baccalauréat
 Rentrée 2019

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC GÉNÉRAL



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES



Source
onisep
GUIDES
 Après la 2nde générale et technologique
 Choisir son baccalauréat
 Rentrée 2019

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)



NOTE D'INFORMATION

N° 19.48 – Novembre 2019

Depp
DIRECTION DE L'ÉVALUATION
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCEDEPP-DVE
61-63, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

Choix de trois spécialités en première générale à la rentrée 2019 : 15 combinaisons pour 80 % des élèves

► À la rentrée 2019, les 386 600 élèves de première générale ont choisi trois enseignements obligatoires de spécialité en plus des matières de tronc commun et des deux langues vivantes obligatoires. Près de 69 % d'entre eux ont choisi d'étudier les mathématiques, 47 % la physique-chimie, 43 % les sciences de la vie et de la Terre, 39 % les sciences économiques et sociales (SES), 35 % l'histoire-géographie et 28 % les langues, littérature et cultures étrangères et régionales. Les enseignements « scientifiques » (sauf sciences de la vie et de la Terre – SVT) ont plus souvent été choisis chez les garçons que chez les filles. À l'inverse les enseignements d'humanités, de SES, d'histoire-géographie et de langues-littérature sont plus choisis par les filles.

Parmi les nombreuses combinaisons possibles, 28 % des élèves de première générale ont choisi la combinaison « mathématiques, physique-chimie, SVT » ; 8 % ont choisi « histoire-géographie, mathématiques, SES » et 7 % « histoire-géographie, langues-littérature, SES ». Au total, les choix ont été assez ouverts puisqu'il faut 15 combinaisons d'enseignements pour retrouver 80 % des élèves, 17 chez les filles et 13 chez les garçons.

► 1 Enseignements de spécialité choisis

Enseignement de spécialité	Nombre d'élèves ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement	% de filles ayant choisi l'enseignement	% de garçons ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement dans le public	% d'élèves ayant choisi l'enseignement dans le privé
Mathématiques	265 178	68,6	61,4	77,8	67,3	72,8
Physique-chimie	180 592	46,7	39,0	56,5	45,6	50,3
Sciences de la vie et de la Terre	165 843	42,9	44,7	40,6	43,2	41,9
Sciences économiques et sociales	151 408	39,2	42,4	35,1	38,8	40,4
Hist-géo. géopolitique et sciences politiques	134 949	34,9	39,1	29,6	34,6	35,9
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales ¹	109 661	28,4	34,9	20,1	29,1	25,9
Humanités, littérature et philosophie	69 967	18,1	25,3	9,0	19,1	15,0
Numérique et sciences informatiques (NSI)	31 502	8,1	2,6	15,2	8,1	8,2
Sciences de l'ingénieur (SI)	22 432	5,8	1,6	11,1	6,5	3,7
Arts plastiques	11 998	3,1	4,2	1,7	3,4	2,3
Cinéma-audiovisuel	4 357	1,1	1,2	1,1	1,3	0,6
Théâtre	2 789	0,7	0,9	0,4	0,8	0,3
Histoire des arts	2 600	0,7	0,9	0,3	0,8	0,2
Musique	1 943	0,5	0,6	0,4	0,6	0,1
Littérature et LCA latin	1 037	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2
Danse	514	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0
Littérature et LCA grec	290	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	92	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Biologie écologie	22	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Les élèves ayant choisi deux LLCER ne sont comptés qu'une fois.

Lecture : à la rentrée 2019, 61,4 % des filles en 1^{re} G ont choisi les mathématiques.

Champ : France métropolitaine + 5 DOM, enseignement public et enseignement privé, y compris hors contrat.

Source : MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.48. © DEPP

► 3 Les triplettes les plus choisies

	Nombre d'élèves	% d'élèves	Cumul
Mathématiques, physique-chimie, SVT	109 398	28,3	28,3
Histoire-géo-politique, mathématiques, SES	31 175	8,1	36,4
Histoire-géo-politique, langues littérature, SES	27 725	7,2	43,5
Histoire-géo-politique, humanités littérature philo, SES	17 200	4,4	48,0
Histoire-géo-politique, humanités littérature philo, langues-littérature	16 992	4,4	52,4
Mathématiques physique, chimie, sciences de l'ingénieur	16 558	4,3	56,7
Mathématiques numérique, sciences informatiques, physique-chimie	16 045	4,2	60,8
Langues littérature, mathématiques, SES	13 046	3,4	64,2
Mathématiques, SVT, SES	12 829	3,3	67,5
Mathématiques, physique-chimie, SES	12 246	3,2	70,7
Histoire-géo-politique, SVT, SES	8 143	2,1	72,8
Langues et littérature, mathématiques, physique-chimie	8 078	2,1	74,9
Humanités littérature et philo, langues littérature, SES	7 136	1,8	76,7
Histoire-géo-politique, mathématiques, physique-chimie	5 862	1,5	78,2
Langues-littérature, mathématiques, SVT	4 756	1,2	79,5
Autres	79 406	20,5	100,0
Ensemble	386 595	100,0	

Champ : France métropolitaine + 5 DOM, enseignement public et enseignement privé, y compris hors contrat.

Source : MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.48. © DEPP

► 4 Répartition des 15 triplettes les plus choisies par sexe

Triplettes	% de filles	% de garçons	Ensemble
Mathématiques, physique-chimie, SVT	56,9	43,1	100
Histoire-géo-politique, mathématiques, SES	53,9	46,1	100
Histoire-géo-politique, langues littérature, SES	65,4	34,6	100
Histoire-géo-politique, humanités littérature philo, SES	72,8	27,2	100
Histoire-géo-politique, humanités littérature philo, langues-littérature	79,1	20,9	100
Mathématiques physique, chimie, sciences de l'ingénieur	15,1	84,9	100
Mathématiques numérique, sciences informatiques, physique-chimie	13,4	86,6	100
Langues littérature, mathématiques, SES	67,6	32,4	100
Mathématiques, SVT, SES	59,6	40,4	100
Mathématiques, physique-chimie, SES	39,0	61,1	100
Histoire-géo-politique, SVT, SES	52,5	47,6	100
Langues et littérature, mathématiques, physique-chimie	45,4	54,6	100
Humanités littérature et philo, langues littérature, SES	85,0	15,0	100
Histoire-géo-politique, mathématiques, physique-chimie	38,7	61,3	100
Langues-littérature, mathématiques, SVT	72,0	28,0	100
Autres	59,9	40,1	100
Ensemble	55,9	44,1	100

Champ : France métropolitaine + 5 DOM, enseignement public et enseignement privé, y compris hors contrat.

Source : MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 19.48. © DEPP

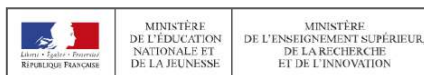
Pour découvrir l'intégralité de cette note d'information, cliquez sur ce lien : <https://bit.ly/2OQMvn9>



➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

-► 1. Cadrage institutionnel ◀-

Conseils émanant des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
et via les sites développés par l'Onisep



- 1.1 [Charte pour une orientation progressive et accompagnée au service de la liberté de choix et de la réussite des lycéens](#)
- 1.2 [Six conseils pour choisir vos enseignements de spécialité](#)
- 1.3 [Quels sont les enseignements de spécialité ? Comment les choisir ? \(Vidéo\)](#)
- 2 sites développés par l'Onisep à destination des élèves et des familles :
- 1.4 [Site web](#) www.secondes-premieres2019-2020.fr
- 1.5 [Site web](#) www.horizons2021.fr

► [RETOUR SOMMAIRE](#)

1.1 Charte pour une orientation progressive et accompagnée au service de la liberté de choix et de la réussite des lycéens

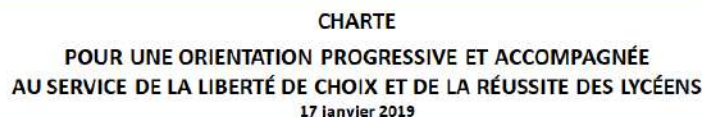


CHARTE POUR UNE ORIENTATION PROGRESSIVE ET ACCOMPAGNÉE AU SERVICE DE LA LIBERTÉ DE CHOIX ET DE LA RÉUSSITE DES LYCÉENS

Entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et l'Association des provideurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE).

17 janvier 2019

<https://bit.ly/31O9tPA>



Préambule

(...)

Les évolutions prévues dans le cadre de la mise en œuvre du baccalauréat 2021 et du nouveau lycée général et technologique traduisent la multiplication des parcours, profils, et perspectives offerts aux lycéens et aux étudiants. Le nouveau lycée doit leur permettre à la fois d'élargir leurs choix de parcours scolaire et de mieux approfondir les disciplines qui les motivent. Ainsi, au-delà des enseignements communs, le lycéen choisira une série lorsqu'il sera dans la voie technologique et trois enseignements de spécialité lorsqu'il sera dans la voie générale.

(...)

Article 3

Les signataires s'accordent pour rappeler que les attendus de l'enseignement supérieur sont les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite dans chaque filière. Sous réserve de réforme ou d'évolution d'une formation, ils sont désormais stabilisés.

Les signataires s'engagent à informer les candidats que, compte tenu de l'ouverture et de la diversité des parcours que la réforme du baccalauréat garantit, les attendus ne sont pas destinés à exiger un enseignement de spécialité ou un parcours scolaire pour pouvoir entrer dans une formation d'enseignement supérieur, ni à limiter des choix ou créer de véritables conditions d'entrée dans une formation de l'enseignement supérieur. En revanche, ils éclairent le lycéen quant aux éléments qui favorisent sa réussite dans la formation qu'il vise et l'accompagnent dans la construction d'un parcours cohérent au regard de son projet personnel et professionnel. À ce titre, ils peuvent énoncer un certain nombre d'enseignements qui, s'ils ont été suivis par le lycéen au cours de son parcours scolaire, favoriseront sa réussite dans la formation choisie.

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

1.2 Six conseils pour choisir vos enseignements de spécialité



Fiche téléchargeable sur Éduscol



<https://bit.ly/2OmjRKy>

SIX CONSEILS POUR CHOISIR VOS ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ

Vous allez choisir 3 enseignements de spécialité à la fin de votre classe de seconde dans la perspective de votre classe de première générale, et vous en approfondirez 2 en classe de terminale. Votre lycée vous accompagne déjà dans votre démarche : séances d'information, semaines de l'orientation, forum des métiers, visite de salon ou d'établissement d'enseignement supérieur, intervention de professionnels, débats en classe...

Voici, en complément, quelques conseils pour réfléchir à vos choix.

1. **Choisissez des enseignements de spécialité qui vous plaisent et dans lesquels vous êtes déjà à l'aise, ou bien qui vous tentent vraiment.** Vos goûts seront les meilleurs moteurs de votre motivation et de votre réussite.

2. **Vos parents et vous-mêmes pouvez demander des conseils** à votre professeur principal et au personnel d'orientation de votre lycée.

3. **Consultez le site officiel qui vous est dédié** <http://www.secondes2018-2019.fr/>

Développé par l'ONISEP, c'est une mine d'informations et de ressources pour vous aider à concevoir peu à peu un projet d'orientation et à choisir vos enseignements de spécialité.

4. **Consultez** <http://www.horizons2021.fr>

Cette application développée par l'ONISEP vous permet de voir toutes les correspondances possibles entre des combinaisons d'enseignements de spécialité et des « horizons » vers de futures études supérieures ou activités professionnelles.

5. **Si vous souhaitez suivre un enseignement de spécialité qui n'est pas proposé dans votre lycée**, vos parents peuvent s'informer auprès de votre professeur principal ou du proviseur. Des solutions sont possibles : suivre l'enseignement dans un lycée proche qui aura passé une convention avec votre lycée, ou demander à changer d'établissement.

Consultez aussi les enseignements de spécialité des autres lycées de votre académie. A noter : certains ont des solutions d'internat qui pourraient vous convenir.

<http://quandjepasselebac.education.fr/bac-general-cours-communs-et-specialites/>

6. Comme beaucoup d'élèves, vous n'avez pas encore une idée précise des métiers qui vous plairaient. Réfléchissez tout de même à ce qui vous motive.

Pour mieux **cerner vos centres d'intérêt et découvrir des métiers qui vous correspondraient**, l'ONISEP vous propose un quiz : www.secondes2018-2019.fr/quiz-r [Quiz Secteurs professionnels : <https://bit.ly/2Rmfsst>]

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

1.3 Quels sont les enseignements de spécialité ? Comment les choisir ?



Vidéo (4:00) <https://bit.ly/2LN8qKe>

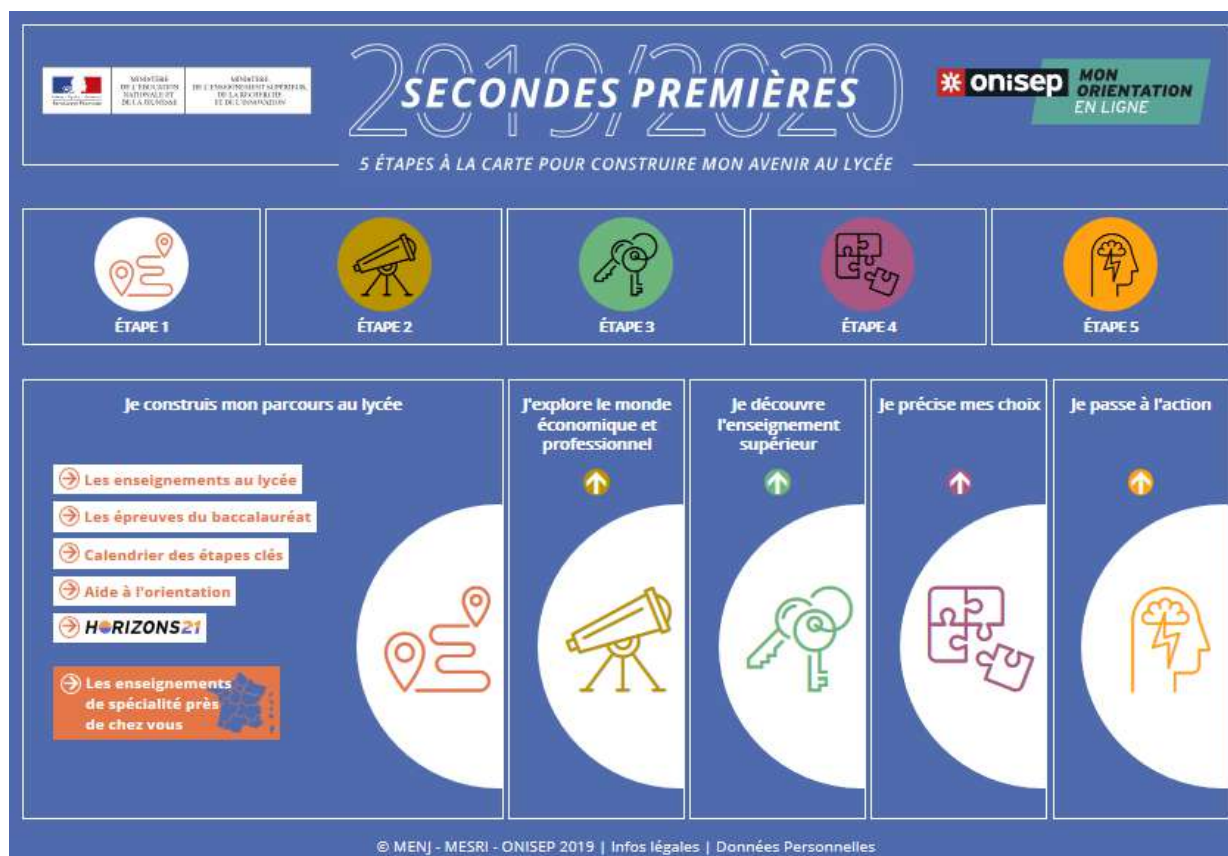
➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

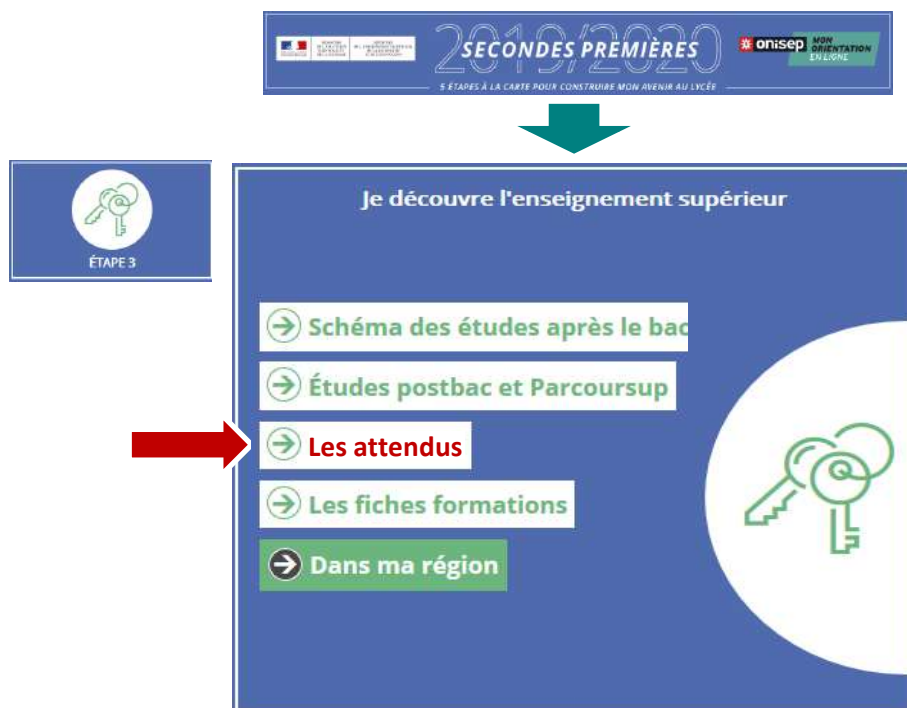
1.4 Site web www.secondes-premieres2019-2020.fr

Source



www.secondes-premieres2019-2020.fr





LES ATTENDUS DES FILIÈRES POST BAC

Publication : 4 Novembre 2019

Au lycée, vous préparez votre réussite au baccalauréat et réfléchissez à votre poursuite d'études. À vous de faire le point sur les domaines qui vous intéressent le plus et sur vos résultats scolaires. Outil d'orientation, les "attendus" des filières postbac vous aident à préciser vos choix.



DÉFINITION

Les attendus de l'enseignement supérieur sont les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite dans chaque filière post-bac.

Les attendus n'ont pas vocation à vous limiter dans vos choix de parcours ou de spécialités. De même, ces choix ne vous engagent pas dans une formation d'enseignement supérieur.

En revanche, les attendus vous indiquent clairement les connaissances et compétences, éventuellement un certain nombre d'enseignements, favorisant une réussite dans la formation visée. Ils enrichissent votre parcours et ouvrent sur des possibles dans le cadre des formations post-baccalauréat.

OÙ LES TROUVER ?

Sur la plateforme [Parcoursup](#), dans l'onglet "caractéristiques" de chaque formation, vous trouverez les attendus nationaux définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, éventuellement complétés par les attendus locaux propres à chaque établissement.

UN EXEMPLE AVEC LA LICENCE INFORMATIQUE

Attendus nationaux en licence d'informatique

- Disposer de compétences scientifiques.
- Disposer de compétences en communication.
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales.
- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Attendus locaux en licence d'informatique à Sorbonne Université

- La formation requiert une très bonne maîtrise des compétences attendues en terminale en mathématiques et en physique-chimie, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère, prioritairement anglaise.
- La formation requiert par ailleurs une curiosité scientifique, une forte motivation, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, des aptitudes à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe, et à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

➡ [RETOUR SOMMAIRE](#)

1.5 Site web www.horizons21.fr

Source



www.horizons21.fr

En voie générale, en plus des enseignements communs à tous les élèves, vous suivrez des enseignements de spécialité. En seconde, vous choisissez trois enseignements de spécialité. En première, vous n'en conservez que deux pour la classe de terminale. Cette application vous permet de tester des combinaisons d'enseignements de spécialité qui vous ouvrent des « horizons » vers des « univers » de formations et de métiers riches et variés.

Connaître les enseignements de spécialité

Tous les enseignements de spécialité de la voie générale sont présentés dans l'ordre alphabétique. Vous pouvez découvrir leur définition en cliquant sur le picto  en début de ligne.

Découvrir les horizons

Vous pouvez accéder à la description d'un « horizon » en cliquant sur le picto  en début de ligne. À chaque fois, vous trouverez des exemples de formations et de métiers qui vous ouvrent des perspectives vers l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Les métiers listés suivent l'ordre alphabétique.

Tester les combinaisons

En seconde, vous pouvez sélectionner trois enseignements de spécialité (en cliquant sur les noms) et tester les effets de vos choix sur les « horizons ». La jauge pour chaque « horizon » se remplit plus ou moins en fonction de la pertinence des choix effectués. Sélectionnez (ou désélectionnez) les enseignements de spécialité pour tester plusieurs possibilités. Les univers formations et les univers métiers sont associés à un « horizon » précis (et sont donc identiques quelles que soient les combinaisons d'enseignements de spécialité).

En première, vous pouvez afficher, pour les comparer, les résultats des trois paires qu'il vous est possible de conserver pour la classe de terminale.

Allez plus loin en cliquant sur le picto  des « horizons » pour découvrir les « univers » de formations et de métiers qui vous sont proposés.

Seconde générale et technologique

Testez vos combinaisons
en sélectionnant 3 enseignements de spécialité

Arts	Arts et industries culturelles
Biologie-écologie	Droit et sciences politiques
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Informatique, mathématiques et numérique
Humanités, littérature et philosophie	Lettres, langues et communication
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	Santé
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Sciences du vivant et géosciences
Mathématiques	Sciences économiques et de gestion
Numérique et sciences informatiques	Sciences humaines et sociales
Physique-chimie	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
Sciences de l'ingénieur	
Sciences de la vie et de la Terre	
Sciences économiques et sociales	

FAIRE UNE NOUVELLE SIMULATION

Testez vos combinaisons
en sélectionnant 3 enseignements de spécialité

Arts
Biologie-écologie
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Physique-chimie
Sciences de l'ingénieur
Sciences de la vie et de la Terre
Sciences économiques et sociales

Découvrez les univers formations et les métiers qui s'offrent à vous en cliquant sur les

Arts et industries culturelles	
Droit et sciences politiques	
Informatique, mathématiques et numérique	
Lettres, langues et communication	
Santé	
Sciences du vivant et géosciences	
Sciences économiques et de gestion	
Sciences humaines et sociales	
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques	

FAIRE UNE NOUVELLE SIMULATION

Informatique, mathématiques et numérique

UNIVERS FORMATIONS

Quelques exemples de formations accessibles dans cet univers

- Licences et licences professionnelles : informatique, mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales, électronique-énergie électrique-automatique...
- Écoles d'ingénieurs, écoles d'informatique, écoles de statistique
- Classes préparatoires scientifiques
- DUT (à noter : un nombre de places en DUT est priorisé pour les bacheliers technologiques) : DUT informatique, statistique et informatique décisionnelle, réseaux et télécommunications, métiers du multimédia et de l'Internet, génie électrique et informatique industrielle...
- BTS (à noter : un nombre de places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels) : BTS systèmes photoniques, systèmes numériques, services informatiques aux organisations, contrôle industriel et régulation automatique

UNIVERS MÉTIERS

Quelques exemples de métiers pour explorer cet univers

- Actuaire
- Administrateur de bases de données
- Administrateur réseaux
- Architecte Web
- Bio-informaticien
- Chef de projet informatique
- Consultant en green IT
- Data scientist
- Développeur
- Expert en sécurité informatique
- Ingénieur en intelligence artificielle
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Technicien de maintenance informatique
- ...

Pour aller plus loin, consultez l'étape 2 du site [Secondes premieres 2019-2020](#)

Lettres, langues et communication

UNIVERS FORMATIONS

Quelques exemples de formations accessibles dans cet univers

- Licences ou licences professionnelles : information-communication ; sciences du langage, information et communication, LLCER (langues, littératures et civilisations étrangères et régionales), LEA (langues étrangères appliquées), lettres, langues...
- Classes préparatoires aux grandes écoles
- DUT (à noter : un nombre de places en DUT est priorisé pour les bacheliers technologiques) : DUT information-communication, techniques de commercialisation, métiers du multimédia et de l'Internet...
- BTS (à noter : un nombre de places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels) : BTS communication, édition, études de réalisation de communication
- ...

Pour aller plus loin, consultez l'étape 3 du site [Secondes](#)

UNIVERS MÉTIERS

Quelques exemples de métiers pour explorer cet univers

- Assistant de publicité
- Attaché de presse
- Bibliothécaire
- Chargé budget de communication
- Chargé de projet événementiel
- Chercheur
- Community manager
- Concepteur-rédacteur
- Documentaliste en médiathèque
- Guide conférencier
- Iconographe
- Interprète
- Journaliste
- Libraire
- Linguiste
- Maquettiste
- Média planneur (chargé d'études média)
- Média vendeur

-► 2. « Recommandations » d'un média privé spécialisé éducation ◀-

Source

l'Etudiant



Boîte à outils



Erwin Canard, Gheorghe Cerescu

Publié le 11.10.2018

« INFOGRAPHIE. Élèves de seconde, vous inaugurerez en 2019-2020 la nouvelle formule du lycée et les spécialités, qui remplacent les séries. Pour quelles disciplines devez-vous opter selon votre projet d'études ? La réponse en images.

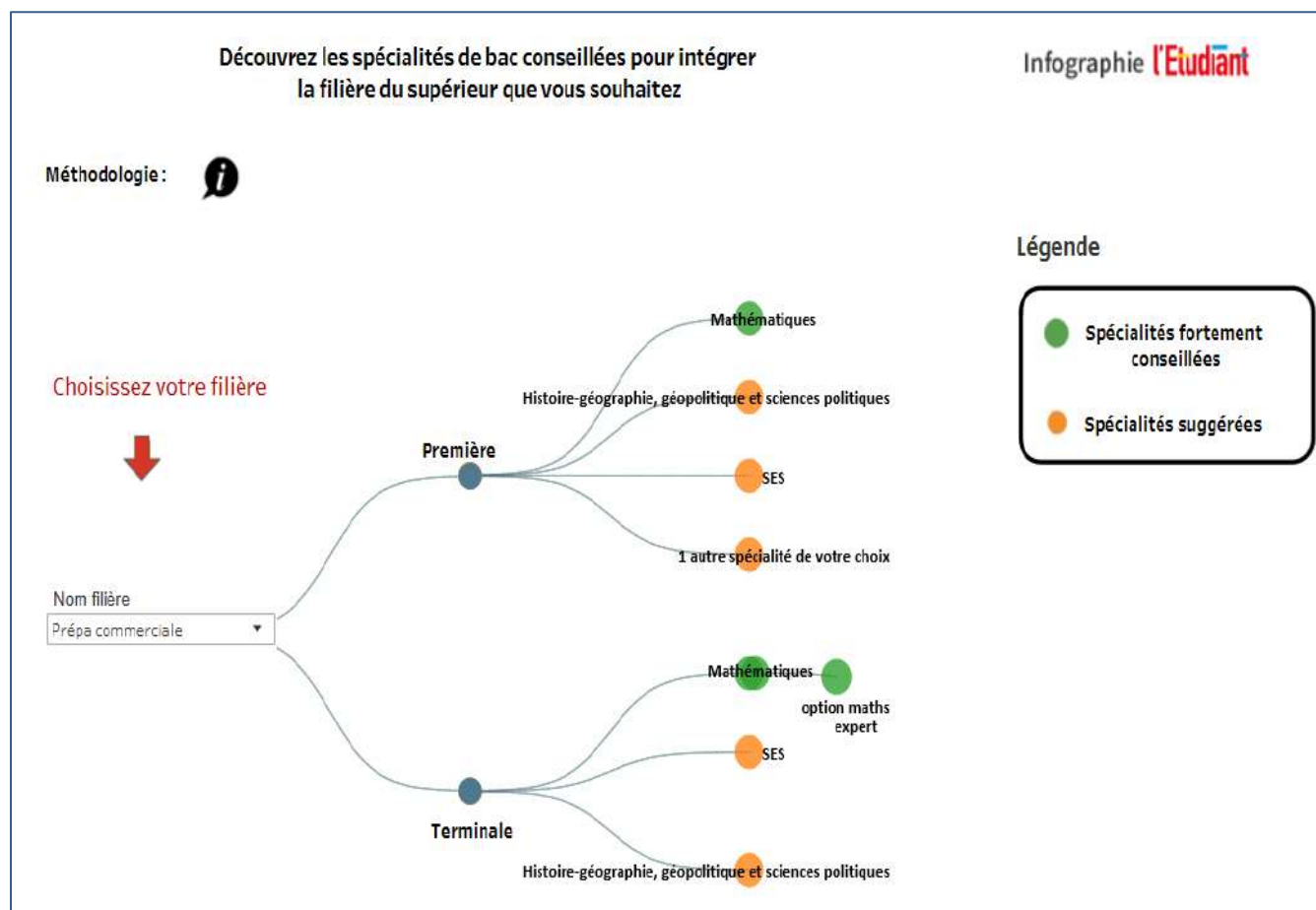
(...)

Un parcours idéal mais pas déterminant

Si vous savez déjà vers quelle voie vous aimeriez vous diriger après le bac, l'infographie ci-dessous vous indiquera les spécialités qu'il est conseillé de suivre. Pour parvenir à ce résultat, l'Etudiant a contacté des responsables des formations de l'enseignement supérieur les plus demandées et aux effectifs les plus importants.

Ces indications de spécialités forment un parcours idéal, mais tous les responsables assurent que les profils indiqués ne seront pas les seuls à pouvoir intégrer leur formation. De nombreuses filières recrutent des profils hétérogènes, voire atypiques (...) ».

<https://www.letudiant.fr/lycee/reforme-lycee-queelles-specialites-pour-queelles-etudes.html>



➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

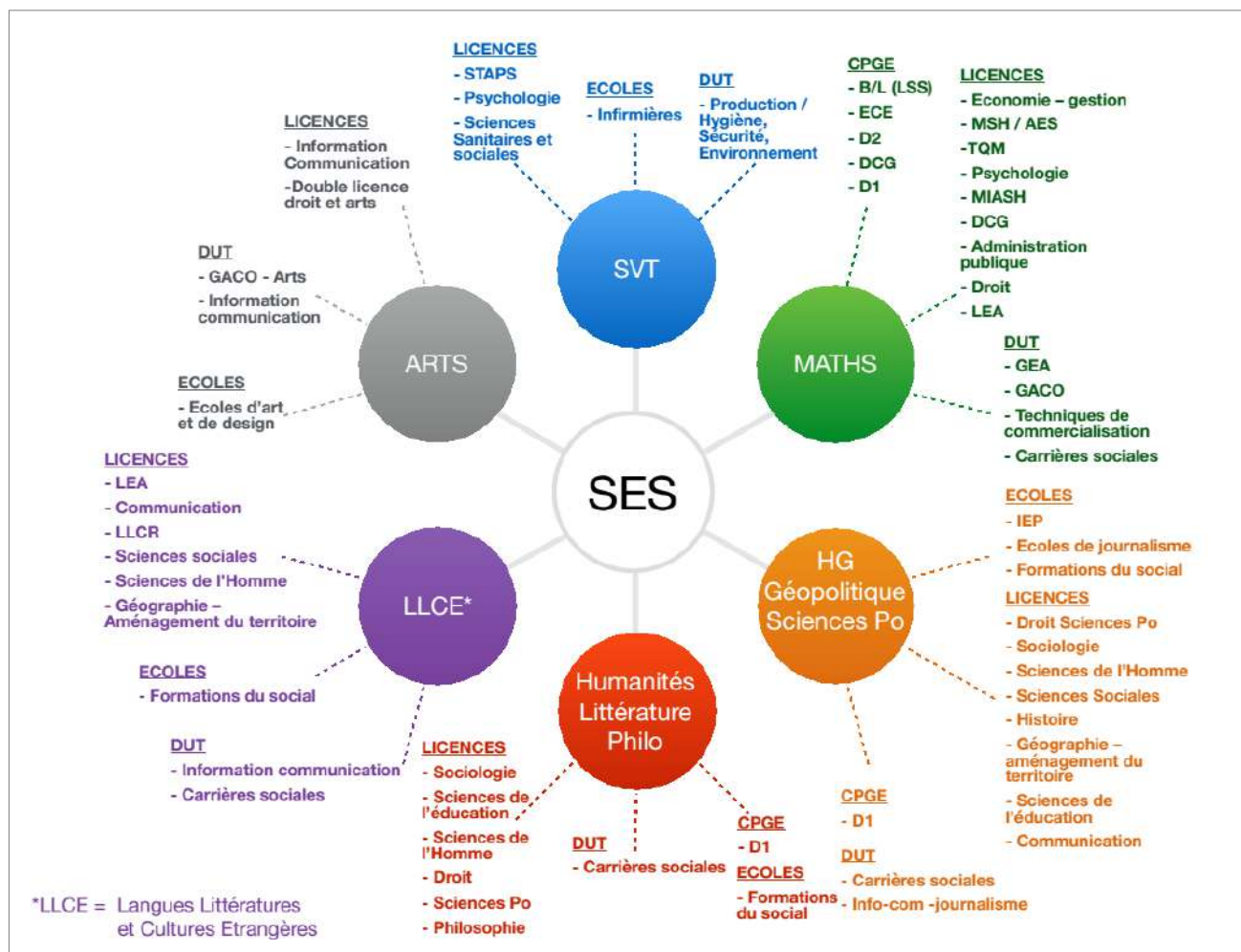
3. Recommandations émanant d'associations disciplinaires d'enseignants du secondaire

3.1 Groupe de Ressources Disciplinaires de SES de l'Académie de Lyon



<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/spip.php?article129>

Source : Groupe de Ressources Disciplinaires de SES de l'Académie de Lyon



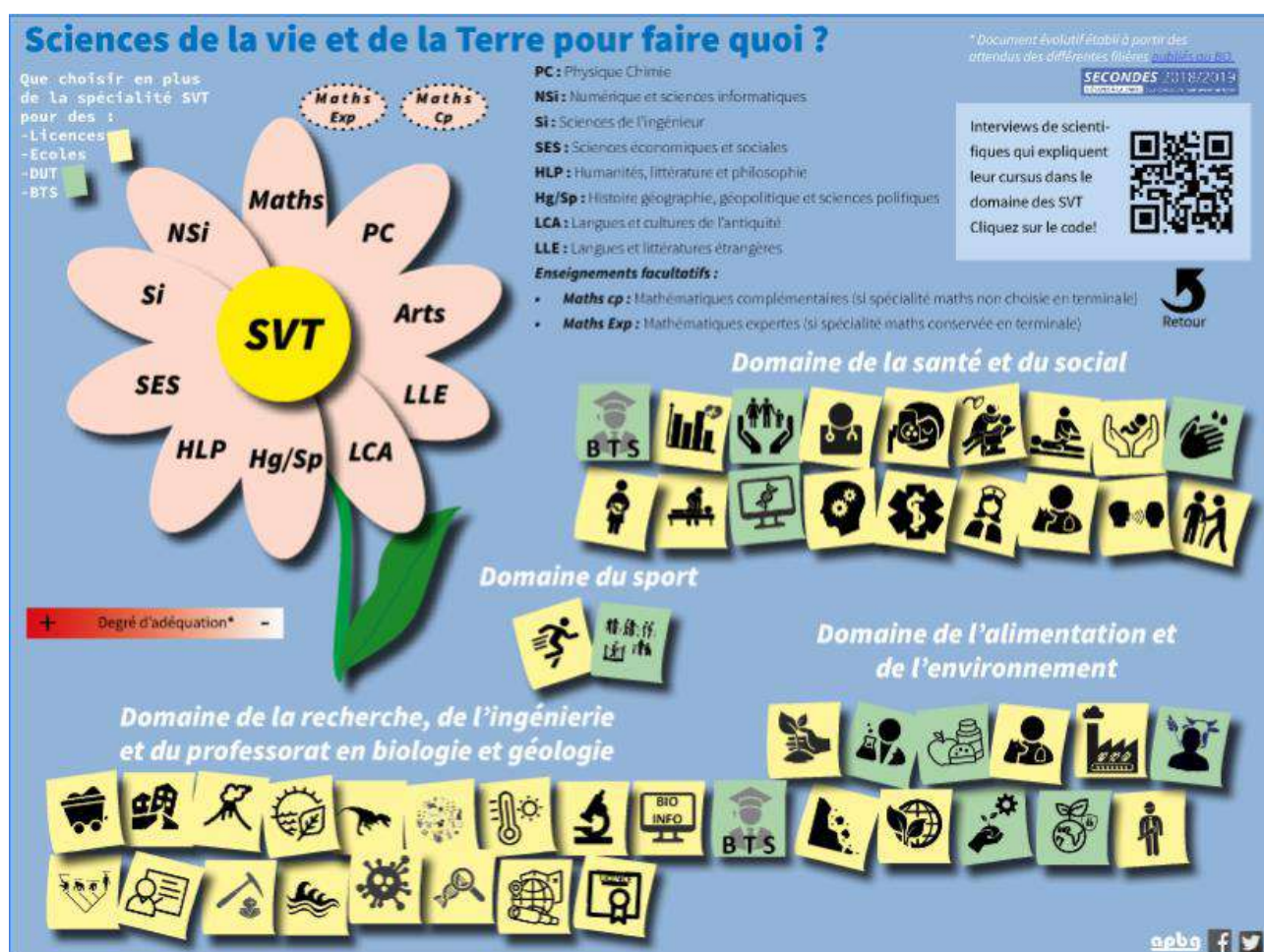
3.2 Association des professeurs de biologie et géologie



La « fleur » pour l'orientation

Afin d'aider les élèves dans leur choix d'enseignements de spécialité, l'APBG propose un document interactif évolutif qui permet de montrer l'étendue des filières dans le domaine des Sciences de la vie et de la Terre et d'indiquer les spécialités adéquates pour réussir dans ces voies.

Cette « fleur pour l'orientation » tient compte principalement des attendus de Parcoursup et s'adapte à leur évolution. Elle a été réalisée après une consultation auprès d'universitaires, de collègues et de professionnels de l'orientation.



http://www.apbg.org/ENT/docs/orientation_choixSVTspecialite.html

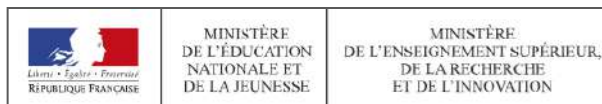
➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

**Recommandations des acteurs du supérieur
concernant certaines voies de formation**

-► 4. CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE) ◀-

SOMMAIRE

4.1 Recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

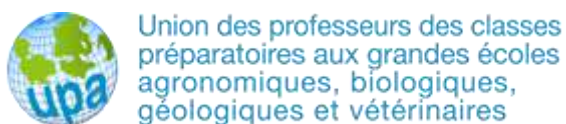


4.2 Recommandations des enseignants et des responsables d'établissements du supérieur (classes préparatoires, écoles)

4.2.1 Recommandations de l'Union des Professeurs de classes préparatoires scientifiques



4.2.2 Recommandations de l'Union des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles agronomiques, biologiques, géologiques et vétérinaires (UPA)



4.2.3 Recommandations de la Conférence des directeurs des établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire

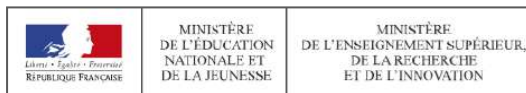


4.2.4 Recommandations de l'APHEC (Association des Professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales)

4.2.5 Recommandations de certaines grandes écoles de management



4.1 Recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



4.1.1 Aller en classe prépa après le nouveau bac général



<http://quandjepasselebac.education.fr/classes-prepa-apres-nouveau-bac-2021>

Les « prépa », ou classes prépa ou encore CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) durent 2 ans et forment les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles.

Ces formations sont sélectives : les lycéens en voie générale ou techno sont sélectionnés sur dossier Parcoursup par les établissements, sur des critères qui prennent en compte **leurs résultats et la cohérence de leur parcours avec la filière visée**. Malgré ces indications, rappelez-vous que les établissements sont libres de leur recrutement.

☐ Classes prépa économiques et commerciales (EC)

Intérêts de l'élève : sciences humaines et sociales, mathématiques et humanités.

Souhait de l'élève : école de commerce, Institut d'études politiques, etc.

Enseignements incontournables : en 1^{re} et terminale, la spécialité ou l'option mathématiques et au moins une spécialité parmi :

- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- humanités, littérature et philosophie
- langues, littératures et cultures étrangères
- littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- sciences économiques et sociales

☐ Classes prépa littéraires (ENS lettres, Chartes et Saint-Cyr lettres)

Intérêts de l'élève : littérature, philosophie, arts, langues et sciences humaines et sociales.

Souhait de l'élève : écoles normales supérieures, Instituts d'études politiques, écoles de commerce et de management, etc.

Enseignements incontournables, en 1^{re} et terminale, au moins une spécialité parmi :

- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- humanités, littérature et philosophie
- langues, littératures et cultures étrangères
- littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- arts

☐ Classes prépa littéraires lettres et sciences sociales

Intérêts de l'élève : littérature, philosophie, langues, sciences humaines et sociales et mathématiques.

Souhait de l'élève : écoles normales supérieures, Instituts d'études politiques, écoles de commerce et de management, etc.

Enseignements incontournables, en 1^{re} et terminale, la spécialité mathématiques et au moins une spécialité parmi :

- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- humanités, littérature et philosophie
- langues, littératures et cultures étrangères
- littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- sciences économiques et sociales

☐ Classes prépa scientifiques

Il s'agit des MPSI (maths, physique et sciences de l'ingénieur), PCSI (physique, chimie et sciences de l'ingénieur), PTSI (physique, technologie et sciences de l'ingénieur) et MPI (*nouveau à la rentrée 2021* : maths, physique et informatique).

Intérêts de l'élève : sciences, technologie, informatique, ingénierie et mathématiques.

Souhait de l'élève : écoles d'ingénieurs ou écoles normales supérieures.

Enseignements incontournables : en 1^{re}, les spécialités mathématiques et physique chimie.

En terminale, la spécialité mathématiques et une spécialité parmi :

- physique chimie
- sciences de l'ingénieur
- numérique et sciences informatiques

☐ Classes prépa scientifiques (BCPST)

Il s'agit de classes prépa biologie, chimie, physique et sciences de la Terre.

Intérêts de l'élève : biologie, géologie et démarches associées.

Souhait de l'élève : écoles vétérinaires, écoles d'agronomie et de géologie, écoles d'ingénieurs, écoles normales supérieures, etc.

Enseignements incontournables :

- mathématiques
- physique chimie
- sciences de la vie et de la Terre ou biologie écologie

4.1.2 Une infographie sur education.gouv.fr



education.gouv.fr

Nouveau lycée : une opportunité pour accéder aux classes préparatoires Information - 11/06/2019

<https://bit.ly/2RBmV5l>

Accès au PDF : https://cache.media.education.gouv.fr/file/Bac_2021/89/8/2019_CPGE_bac_general_infog_1137898.pdf

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Juin 2019

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2021

DE NOUVEAUX PARCOURS VERS LES CLASSES PRÉPA

Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) forment les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles en deux ans.

Ce sont des formations sélectives : les lycéens sont retenus par les établissements dans le cadre de la procédure Parcoursup, sur des critères qui tiennent compte de leurs résultats et de la cohérence de leur parcours scolaire avec la formation visée.

Les conseils ci-dessous ne constituent pas des prescriptions et les établissements sont libres de leur recrutement.

Les CPGE accessibles après un baccalauréat général sont réparties en 5 familles principales :

CPGE économiques et commerciales

- ✓ **Intérêts de l'élève**
Sciences humaines et sociales, mathématiques et humanités
- ✓ **Souhaits de poursuite d'études**
Écoles de commerce et de management, instituts d'études politiques, ESM Saint-Cyr, etc.
- ✓ **Enseignements incontournables**
En première et terminale, un enseignement de mathématiques (spécialité ou option) et au moins un enseignement de spécialité parmi :
 - histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques
 - humanités, littérature et philosophie
 - langues, littératures et cultures étrangères
 - littérature et langues et cultures de l'Antiquité
 - sciences économiques et sociales

CPGE littéraires

(ENS lettres, Chartes et Saint-Cyr lettres)

- ✓ **Intérêts de l'élève**
Littérature, philosophie, arts, langues et sciences humaines et sociales
- ✓ **Souhaits de poursuite d'études**
Écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, écoles de commerce et de management, ESM Saint-Cyr, etc.
- ✓ **Enseignements incontournables**
En première et terminale, au moins un enseignement de spécialité parmi :
 - histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques
 - humanités, littérature et philosophie
 - langues, littératures et cultures étrangères
 - littérature et langues et cultures de l'Antiquité
 - arts

CPGE littéraires lettres et sciences sociales

- ✓ **Intérêts de l'élève**
Littérature, philosophie, langues, sciences humaines et sociales et mathématiques
- ✓ **Souhaits de poursuite d'études**
Écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, écoles de commerce et de management, etc.
- ✓ **Enseignements incontournables**
En première et terminale, un enseignement de mathématiques (spécialité ou option) et au moins un enseignement de spécialité parmi :
 - histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques
 - humanités, littérature et philosophie
 - langues, littératures et cultures étrangères
 - littérature et langues et cultures de l'Antiquité
 - sciences économiques et sociales

CPGE scientifiques (MPSI-PCSI-PTSI-MPI)

- MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
- PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur
- PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur
- MPI : mathématiques, physique et informatique (nouveau 2021)



Intérêts de l'élève

Sciences, technologie, informatique, ingénierie et mathématiques



Souhaits de poursuite d'études

Écoles d'ingénieurs ou écoles normales supérieures



Enseignements incontournables

En première, les enseignements de spécialité mathématiques et physique chimie

En terminale, l'enseignement de spécialité mathématiques et au moins un enseignement de spécialité parmi :

- physique chimie
- sciences de l'ingénieur
- numérique et sciences informatiques

CPGE scientifiques (BCPST)

- BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre



Intérêts de l'élève

Biologie, géologie et démarches associées



Souhaits de poursuite d'études

Écoles vétérinaires, écoles d'agronomie et de géologie, écoles d'ingénieurs, écoles normales supérieures, etc.



Enseignements incontournables

- mathématiques
- physique chimie
- sciences de la vie et de la Terre ou biologie écologie

4.1.3 Un dossier sur onisep.fr



2021 : LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT

BAC 2021 : QUELS PARCOURS POUR INTÉGRER UNE PRÉPA ?

Publication : 19 Juin 2019

Vous envisagez d'intégrer une CPGE (classe préparatoire aux Grandes écoles) après le bac. Quelles sont les différences entre les CPGE économiques et commerciales, scientifiques et littéraires ? Quels enseignements prendre au lycée pour intégrer la prépa qui correspond au mieux à votre profil ?

<https://bit.ly/2WW73Aj>

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

4.2 Recommandations des enseignants et des responsables d'établissements du supérieur (classes préparatoires, écoles)

4.2.1 Recommandations de l'Union des Professeurs de classes préparatoires scientifiques



<https://prepas.org/index.php?article=42>

RÉFORME DU LYCÉE 2021

QUELLES SPÉCIALITÉS POUR INTÉGRER UNE CLASSE PRÉPARATOIRE SCIENTIFIQUE ?

À partir de la rentrée 2021, cinq parcours seront proposés en première année de prépa aux lycéens de la voie générale (on notera en particulier la création d'une nouvelle **voie MPI** - Mathématiques, Physique et Informatique). Toutes ces filières sont accessibles aux élèves ayant préparé un baccalauréat général associé à des options scientifiques.

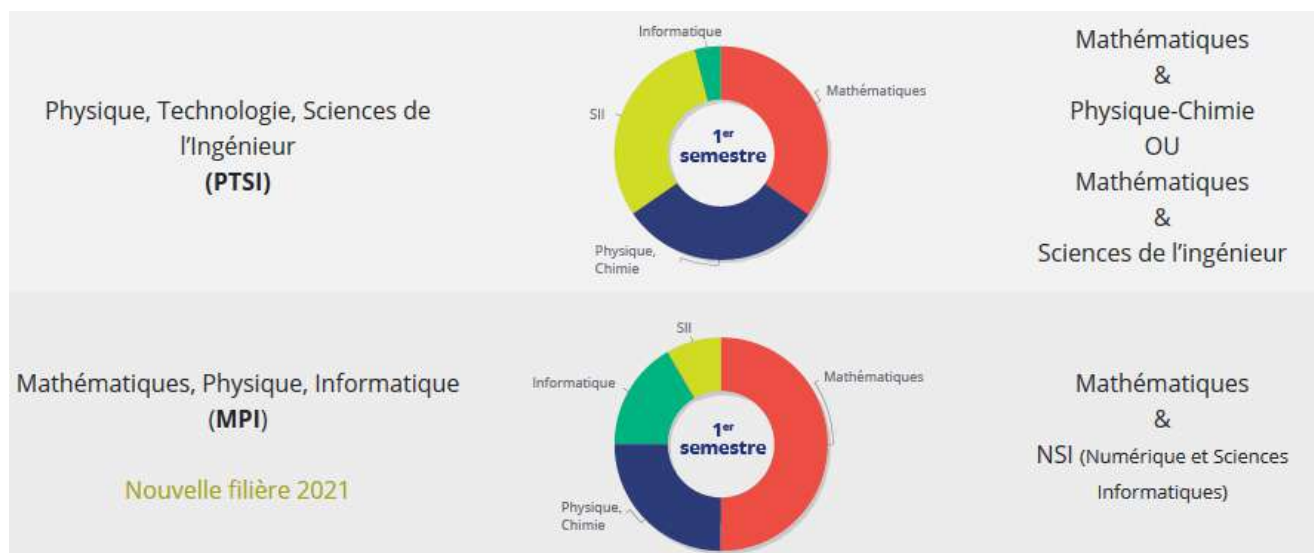
À l'exception de la filière BCPST qui mène aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires, les différents parcours mènent aux mêmes écoles à de très rares exceptions près.

Certains enseignements de spécialité sont incontournables en classes de Première et de Terminale en vue d'une classe préparatoire scientifique* :

- en première, les spécialités **Mathématiques** et **Physique-Chimie**,
- en terminale, la spécialité **Mathématiques** et une spécialité parmi **Physique-Chimie**, **NSI (Numérique et Sciences Informatiques)** et **Sciences de l'ingénieur**.

Le choix de la seconde spécialité de Terminale n'est pas discriminant a priori mais vous trouverez toutefois ci-dessous quelques recommandations fondées sur l'importance relative des différentes disciplines dans chaque filière.

Filière CPGE première année	Répartition horaire au 1 ^{er} semestre	Choix de spécialités conseillés en Terminale
Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur (MPSI)		Mathématiques & Physique-Chimie
Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur (PCSI)		Mathématiques & Physique-Chimie



D'autres choix de spécialités scientifiques sont envisageables. Les candidatures, quel que soit votre parcours, seront soigneusement étudiées par chaque établissement. Chaque lycée reste souverain dans son recrutement et les critères pourront différer légèrement d'un lycée à l'autre.

N'hésitez pas à candidater dans toutes les filières qui suscitent votre intérêt !

Pour les filières BCPST, TB et ATS Bio, veuillez vous en remettre aux **recommandations de l'UPA**, association des professeurs de BCPST, TB et ATS Bio.

* Source : **infographie du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse**

CLASSES MPI (2021)

La filière MPI (Mathématiques, Physique et Informatique), nouvelle voie en classe préparatoire, verra le jour en septembre 2021 (classes de première année) et en septembre 2022 (classes de deuxième année).

Bien que sa création ait été annoncée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, les contours de cette nouvelle filière ne sont pas encore complètement connus. Ils ne seront dévoilés, ainsi que les programmes, qu'en avril 2020. **D'ici là, les informations suivantes restent sujettes à modification.**

La filière MPI sera ouverte aux bacheliers généraux qui souhaiteront, dans le cadre d'une formation scientifique pluridisciplinaire de haut niveau, recevoir un **enseignement renforcé en informatique** (6h par semaine).

L'informatique et les mathématiques seront à l'honneur dans cette filière. Adapté aux élèves de Terminale ayant choisi les spécialités Mathématiques et NSI (Numérique et Sciences Informatiques), l'enseignement de **physique** s'appuiera sur le programme de physique-chimie de Première.

Des classes de seconde année MPI (Mathématiques, Physique et Informatique) verront le jour en septembre 2022 pour compléter ce nouveau parcours. Des passerelles pourront néanmoins être envisagées, notamment vers les classes de MP (Mathématiques, Physique).

Comme toutes les autres filières, la filière MPI a vocation à conduire tous ses étudiants **vers l'ensemble des écoles d'ingénieurs et Écoles Normales Supérieures (ENS)**.

NOUVEAUTÉ 2021

RÉFORME 2021

Pour postuler en MPI, il est vivement recommandé de **choisir en Première les spécialités Mathématiques, Physique-chimie et NSI (Numérique et Sciences Informatiques)**, et de **conserver en Terminale les spécialités Mathématiques et NSI**. D'autres choix de spécialités scientifiques sont néanmoins envisageables, les candidatures seront soigneusement étudiées par chaque établissement.

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

4.2.2 Recommandations de l'Union des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles agronomiques, biologiques, géologiques et vétérinaires



Questions actuelles et à venir sur l'orientation et les choix La voie BCPST et la position de l'UPA

(Union des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles
agronomiques, biologiques, géologiques et vétérinaires).

L'UPA est actuellement confrontée aux questions des élèves de lycées concernant les parcours d'orientation vers les domaines des sciences du vivant, de la santé, de l'environnement et des géosciences.

Viser à la construction d'une formation scientifique solide et équilibrée

Nous renouvelons ici notre attachement à une formation scientifique solide et équilibrée dans les trois champs disciplinaires que sont les mathématiques, la physique-chimie et les sciences de la vie et de la Terre.

Mathématiques, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre en Première

Cette formation peut être aisément et efficacement assurée par le choix en Première de ces trois spécialités, sous la garantie des programmes nouvellement publiés.

En Terminale, des couplages de construction et de qualités respectives différentes, dans l'attente de l'élaboration des programmes

Des interrogations peuvent demeurer pour les choix en Terminale, alors restreints à deux spécialités, offrant trois combinaisons possibles, chacune réduisant ou excluant *a priori* un champ disciplinaire.

À ce stade, et à la lueur de l'expérience que nous avons des recrutements sur les spécialités actuelles de Terminale, nous restons très ouverts à l'accueil d'étudiants ayant suivi l'un ou l'autre des couplages proposés.

Le couplage **mathématiques – physique-chimie** est garant de l'acquisition d'un raisonnement rigoureux et de l'aisance dans la formulation mathématique, appliquée à la compréhension de la physique et la chimie.

Il ne saurait cependant fonctionner de manière efficace sans l'apport de l'enseignement scientifique, offert à tous, dans lequel doivent alors fortement s'investir les sciences de la vie et de la Terre. Dans l'attente du programme, nous formulons l'espoir que cet investissement et les thèmes retenus entretiendront l'éveil, l'intérêt et les compétences des élèves vers les domaines actuellement très actifs de la biologie, de l'environnement et des géosciences. Cet enseignement devra ainsi montrer ce qu'est une approche scientifique des problématiques étudiées. En ce sens, il constituera une démarche féconde pour exploiter et appliquer ensuite au mieux dans l'enseignement supérieur, les qualités indispensables acquises dans les deux spécialités.

Le couplage **physique-chimie – sciences de la vie et de la Terre** est l'occasion de conforter la pratique du raisonnement expérimental et vise à assurer la construction d'un socle solide sur des domaines ensuite approfondis dans l'enseignement supérieur.

Ce couplage se heurte cependant à un déficit en mathématiques, ne facilitant pas *a priori* l'acquisition d'une pratique agile des outils usuels.

Il importe alors que le programme de mathématiques complémentaires, en cours d'élaboration, puisse compléter au mieux les compétences mathématiques acquises dans le programme de spécialité de première, pour permettre la compréhension du programme de physique-chimie, commun à tous les couplages scientifiques. À défaut de développer des notions très poussées, il doit assurer une appropriation réelle d'un certain nombre de connaissances et d'outils mathématiques, sans lesquels les étudiants seront d'emblée en grande difficulté, et ce quelle que soit la voie choisie.

Le couplage mathématiques – sciences de la vie et de la Terre permet l'acquisition d'une bonne maîtrise du raisonnement et des outils mathématiques et offre l'intérêt d'une approche sérieuse des pratiques des domaines expérimentaux du vivant et des géosciences.

Ce couplage se heurte cependant à un déficit de physique et de chimie, disciplines essentielles dans les voies envisagées dans l'enseignement supérieur.

Il faut alors formuler le souhait que ce couplage soit l'occasion d'installer des potentialités mathématiques permettant ultérieurement leur mise en œuvre aisée et efficace dans les domaines de la physique et de la chimie, lorsque ceux-ci seront retrouvés dans l'enseignement supérieur. Ce doit être l'un des objectifs du programme de spécialité en mathématiques, en cours d'élaboration.

L'enseignement scientifique est dans ce cas encore l'occasion d'entretenir la sensibilisation pour la physique et la chimie, dans la continuité de l'intérêt porté dans le cadre de la spécialité en Première.

Au bilan, l'UPA formule :

- le souhait que chaque couplage (le couplage physique-chimie – SVT requérant le choix impératif des mathématiques complémentaires), dans leur diversité, puisse apporter compétences et connaissances nécessaires à un accueil réussi dans les classes BCPST ;
- la demande que les programmes en cours d'élaboration prennent en compte ce souhait d'accueillir les différents parcours, en apportant les bases et les outils nécessaires pour réussir ultérieurement dans les trois champs disciplinaires et en entretenant la motivation et l'intérêt pour la spécialité abandonnée en Première ;
- le souhait que soient ainsi respectés le choix et la liberté de l'élève, fondements même des réformes actuelles et que celui-ci ne soit pas contraint à une détermination trop précoce qui fermerait les horizons.

En Première, le choix de suivre les trois matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre) nous paraît bien sûr impératif dans l'optique d'une poursuite d'étude en BCPST.

En Terminale, et avec la réserve bien sûr d'un examen attentif des contenus des programmes à venir, il ne nous apparaît ni raisonnable, ni justifié à ce stade de conditionner le choix d'une orientation vers nos voies de formation agronomiques, biologiques, géologiques ou vétérinaires, à un choix imposé et précoce d'une spécialité (dans les trois couplages envisagés). Nous restons convaincus que chacune peut contribuer à sa place et avec ses qualités au succès des étudiants.

Quelles spécialités choisir pour la BCPST ?

Blog de l'UPA 29/11/2018

<http://blog.prepasbio.org/2867-2/#more-2867>

La question se pose pour les élèves actuellement en Seconde et il est difficile d'y répondre aujourd'hui : les programmes de Terminale sont en cours d'élaboration, et l'adaptation des cursus dans le supérieur à la réforme n'est toujours pas évoquée.



Union des professeurs des classes
préparatoires aux grandes écoles
agronomiques, biologiques,
géologiques et vétérinaires

Dans l'immédiat, il est sage de choisir en Première les spécialités mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre (*).

Concernant les spécialités de Terminale, le choix est cornélien pour une filière qui s'appuie sur ces trois pôles scientifiques. En l'état actuel des projets, il est probable que les classes de BCPST recruteront sur les trois possibilités suivantes :

- mathématiques + sciences de la vie et de la Terre (*)
- mathématiques + physique-chimie
- sciences de la vie et de la Terre (*) + physique-chimie + mathématiques complémentaires

(*) ou biologie-écologie en lycée agricole

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

4.2.3 Recommandations de la Conférence des directeurs des établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire



Communiqué de la Conférence des directeurs des établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire

<https://bit.ly/2AHYag9>

Lycéenne ou lycéen en classe de seconde ou de première : devenir vétérinaire ou ingénieur agronome ?

Les formations d'ingénieurs agronomes ou agroalimentaires et de vétérinaires¹ reposent sur un socle de sciences de la vie et de l'environnement, et, en fonction des écoles intégrées, font appel de manière différenciée aux disciplines biologiques, géologiques, écologiques, aux outils mathématiques et aux sciences physiques et chimiques. Par ailleurs, les capacités de compréhension des controverses scientifiques, d'adaptation à un monde en transition, et de communication notamment dans un environnement international, des futurs diplômés reposent sur des humanités (lettres, histoire, géographie et langues, anglais particulièrement) et une capacité à raisonner les questions liées aux technologies, à la santé dans leurs contextes économiques, sociaux et culturels.

Quelles études, quelle voie d'accès choisir pour devenir vétérinaire ou ingénieur agronome ?

Les écoles nationales d'agronomie et les écoles nationales vétérinaires sont accessibles par plusieurs voies :

Orientations en classe terminale :

- Concours A et A-TB : ouverts respectivement aux bacheliers et aux bacheliers technologiques après une des classes préparatoires aux grandes écoles « biologie, chimie, physique et sciences de la terre » (BCPST) ou « technologie-biologie » (A-TB) ;
- Recrutements directs post-bac pour beaucoup de ces écoles, par des concours nationaux organisés dans le cadre de Parcoursup suivis d'une classe préparatoire intégrée ;

Orientations plus tardives à l'université :

- Concours B : ouvert aux étudiants ayant acquis au moins 120 ECTS (à compter de 2021) dans des cycles de licence (L2) ou une licence professionnelle ;
- Concours D : ouverts en cycle master ;

Orientations plus tardives en BTSA, BTS ou DUT :

- Concours C : ouvert aux BTSA, BTS et DUT le plus souvent après une classe préparatoire « adaptation technicien supérieur » (ATS-bio) ;
- Concours « apprentissage » ouvert aux BTSA, BTS et DUT et licences professionnelles, sans classe préparatoire, pour suivre la formation conduisant aux diplômes d'ingénieur par apprentissage ;
- Concours C2 réservé aux DUT pour les écoles agroalimentaires et agronomiques.

Entre 2017 et 2024, 1 700 places supplémentaires aux concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie et vétérinaires seront ouvertes, soit une augmentation de +20%, avec un effort particulier sur les recrutements post-bac

et les concours B, C et « apprentissage » pour permettre à plus de jeunes, issus de tous les territoires, avec des parcours scolaires diversifiés de devenir vétérinaires ou ingénieur agronomes/agroalimentaires.

Quelles spécialités choisir pour devenir vétérinaire ou ingénieur agronome ?

Les spécialités « sciences de la vie et de la terre » (SVT) ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) sont des spécialités pivots pour se préparer aux concours d'entrée des écoles nationales d'agronomie et des écoles nationales vétérinaires (concours A, recrutements post-bac, concours B ou concours C, C2 et « apprentissage »).

Le choix de la spécialité SVT ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) est indispensable pour la classe de première pour acquérir un socle scientifique en biologie et en géologie. Ce choix de spécialité a vocation à être maintenu pour la classe terminale pour compléter ce bagage disciplinaire, mais des lycéens qui choisiraient d'autres combinaisons de spécialités, notamment lors de choix d'orientation plus tardifs, en cours d'études postérieures au baccalauréat, sont aussi susceptibles de pouvoir préparer les différents concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie ou aux écoles nationales vétérinaires.

Ainsi, les écoles nationales d'agronomie et les écoles nationales vétérinaires recommandent aux lycéens envisageant de poursuivre leurs études dans ces établissements :

- Pour la classe de première : Le choix de la spécialité SVT ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) parmi les trois spécialités à suivre en classe de première est indispensable pour connaître les bases de la biologie. Il sera complété par les choix des mathématiques et de la physique-chimie. D'autres combinaisons avec les spécialités sciences de l'ingénieur ou numérique sont possibles notamment pour les choix d'orientations plus tardifs, faits en licence, en BTSA, BTS ou DUT ;
- Pour la classe terminale : Le choix de la spécialité SVT ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) a vocation à être maintenu parmi les deux spécialités suivies, mais des lycéens qui n'auraient pas fait le choix de maintenir cette spécialité en classe terminale doivent pouvoir aussi être en capacité de préparer les concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie et aux écoles nationales vétérinaires. Si les mathématiques ne sont pas choisies en spécialité en classe terminale, l'option mathématiques complémentaire est vivement conseillée. D'autres combinaisons peuvent être possibles notamment pour les choix d'orientations plus tardifs après le bac en licence, en BTSA, BTS ou DUT.

¹ AgroCampus Ouest, AgroParisTech, AgroSup Dijon, Bordeaux SciencesAgro, ENSAIA de Nancy, Toulouse INP-ENSAT, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, Montpellier SupAgro, Oniris, VetAgroSup

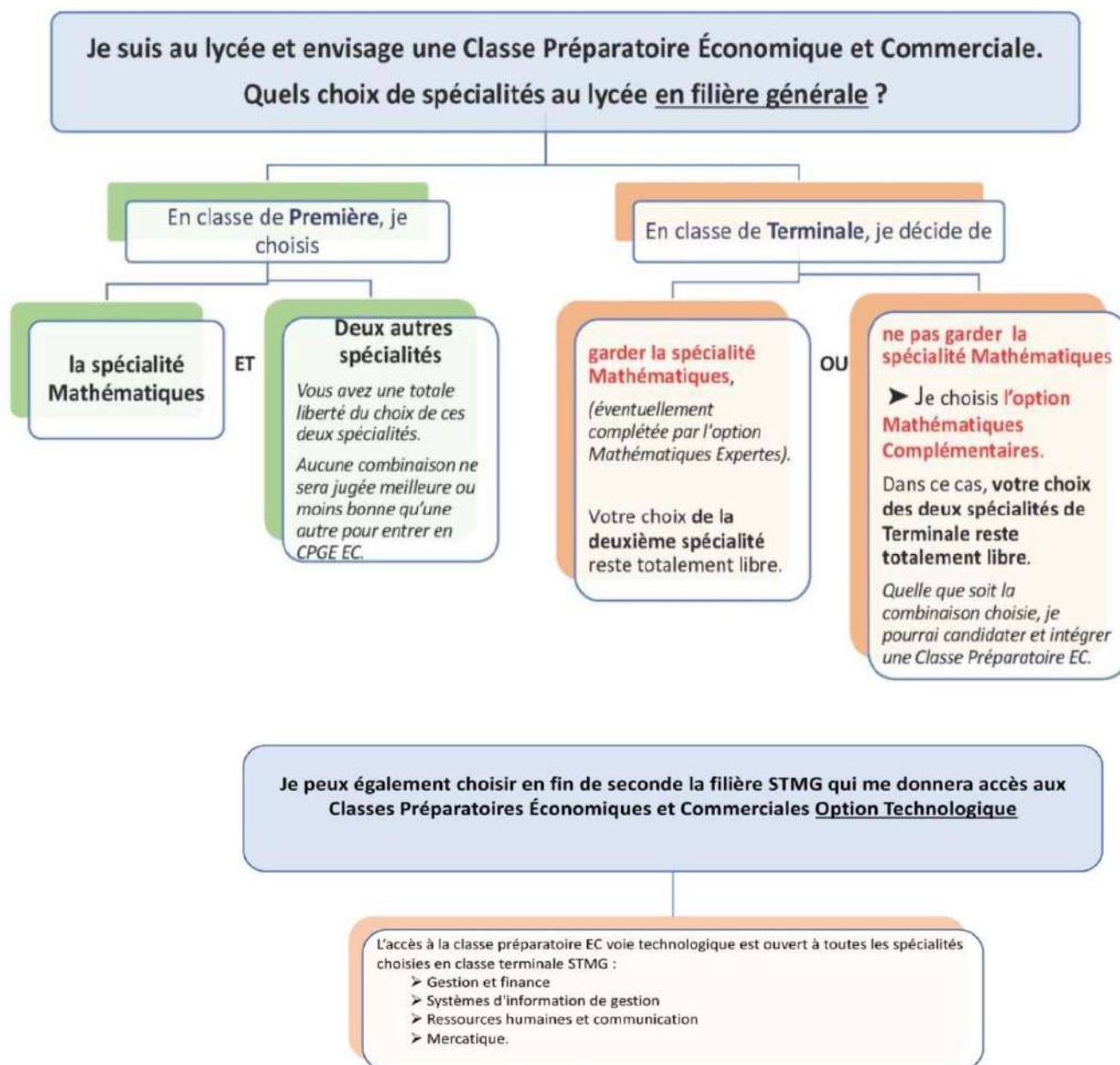
Renseignements concernant les concours agro/véto :
Service commun des concours agronomiques et vétérinaires
<https://www.concours-agro-veto.net/>
16, rue Claude Bernard 75231 PARIS cedex 05
+33(0)1 44 08 16 29

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

4.2.4 Les recommandations de l'APHEC (Association des Professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales)

CONSEILS AUX LYCÉENS

Quels parcours au lycée pour une classe préparatoire Économique et commerciale ?



Source

Infoprepa

Site d'information de l'APHEC sur les CPGE économiques et commerciales

<https://bit.ly/34YrAE7>

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

4.2.5 Les recommandations de certaines grandes écoles de management



Recommandations de l'ESSEC Business School face à la réforme du BAC Voie Concours du Programme Grande Ecole

QUELS SONT LES IMPACTS DE LA REFORME DU BAC SUR LE CONTINUUM CLASSES-PREPAS-GRANDE ECOLE ?

Aujourd'hui, le programme ESSEC Grande Ecole (Master in Management) en admission sur concours est accessible :

- depuis les classes préparatoires économiques et commerciales (les « prépas EC »), qui accueillent la majorité des candidats aux écoles de commerce,
- ainsi que depuis les classes préparatoires littéraires (les khâgnes A/L et B/L).

Cette configuration ne sera pas modifiée par la réforme du Bac, et les étudiants issus des classes préparatoires auront, comme aujourd'hui, le choix entre une « prépa EC » et une « prépa littéraire » pour postuler aux concours des grandes écoles de commerce.

De façon plus détaillée :

- La prépa ECT ne sera pas impactée par la réforme du Bac, car le continuum BAC STMG / prépa ECT n'est pas remis en cause ici-
- Les voies dites « ECS » et « ECE », en revanche, sont amenées à évoluer, car les continuums « Bac S / prépa ECS » ou « Bac ES / prépa ECE » n'existeront plus-
- La prépa Littéraire A/L et la prépa Littéraire B/L, qui recrutaient traditionnellement aussi bien des Bacheliers de la filière Littéraire, que des Bacheliers ES ou S, ne seront pas non plus impactées par la réforme du Bac : ces deux classes préparatoires continueront à attirer une variété de profils, comme aujourd'hui.

DANS LE CADRE DE LA REFORME DU BAC, QUELS CHOIX DE SPECIALITES EN PREMIERE GENERALE POUR INTEGRER, A TERME, LE PROGRAMME ESSEC GRANDE ECOLE PAR ADMISSION SUR CONCOURS?

Actuellement

Sur la filière ECS, les préparationnaires passent l'épreuve d'histoire-géographie et géopolitique.

Sur la filière ECE, les préparationnaires passent l'épreuve d'économie-sociologie et histoire.

Ces deux filières passent 2 épreuves de mathématiques.

Les étudiants souhaitant intégrer le programme ESSEC via une Khâgne A/L peuvent choisir librement leurs 3 disciplines de spécialité parmi les 11 Spécialités proposées en Première.

En revanche, il est vivement conseillé aux étudiants qui envisagent de postuler un jour à une école de commerce dans le cadre d'une prépa EC ou d'une Khâgne B/L de choisir la discipline de spécialité Mathématiques en Première.

IMPORTANT : Les deux autres disciplines de spécialité sont totalement libres. Les étudiants intéressés par les disciplines de spécialité : Sciences économiques et sociales ou Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques sont bien entendu invités à les choisir en Première. Toutefois, cela ne nous paraît pas une condition pour un parcours en classes préparatoires économique et commerciale dans l'avenir.

Pour l'instant le programme de la Classe préparatoire n'exigera aucun pré-requis dans ces matières. Cela signifie concrètement que les étudiants peuvent choisir en fonction de leurs préférences.

Quelques exemples de choix possibles qui sont compatibles avec un projet de prépa EC après le Bac :

- 3 disciplines de spécialité scientifiques ; par exemples Mathématiques + Physique + SVT, ou Mathématiques + Physique + Informatique, ou encore Mathématiques + SVT + Informatique.
- Une combinaison de Mathématiques avec des disciplines de spécialité en Humanités ; par exemple Mathématiques + Humanités, Littérature et Philosophie + Langues et Littératures Etrangères-
- Une combinaison Mathématiques + Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques + Sciences économiques et sociales-
- Une combinaison Mathématiques + Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques + Humanités, Littérature et Philosophie, ou Mathématiques + Géopolitique + Langues et Littératures étrangères-
- Une combinaison Mathématiques + Sciences économiques et sociales + Humanités, Littérature et Philosophie, ou Mathématiques + Sciences économiques et sociales + Langues et Littératures étrangères.

Tous ces choix nous semblent totalement compatibles avec un projet de faire une classe préparatoire économique et commerciale après le Bac, et aucun d'entre eux ne peut être jugé « meilleur » ou « moins bon » qu'un autre, dès lors qu'il est en phase avec les préférences de l'étudiant.

QUELS CHOIX DE SPECIALITES EN TERMINALE GENERALE?

Les étudiants souhaitant intégrer le programme Grande Ecole via une Khâgne A/L peuvent choisir librement leurs 2 Enseignements de Spécialités parmi les 11 Spécialités proposées en Terminale.

En revanche, pour les candidats qui envisagent de postuler un jour au programme Grande Ecole via une prépa EC ou d'une Khâgne B/L, il est vivement conseillé :

- Soit de choisir la discipline de spécialité Mathématiques (éventuellement assortie de l'enseignement facultatif « Mathématiques Expertes »)-
- Soit de choisir l'enseignement facultatif « Mathématiques Complémentaires».

IMPORTANT : L'autre discipline de spécialité est totalement libre. Une fois de plus, il n'est pas imposé de suivre une discipline de spécialité en Economie ou en Histoire géographie, Géopolitique et Sciences politiques en Terminale, car pour l'instant le programme de la Classe préparatoire n'exigera aucun pré-requis dans ces matières.

Quelques exemples de choix possibles qui sont compatibles avec un projet : faire une classe préparatoire économique et commerciale après le Bac :

- 2 disciplines de spécialité scientifiques ; par exemples Mathématiques + Physique, ou Mathématiques + SVT, ou encore Mathématiques + Informatique,
- Une combinaison Mathématiques + 1 discipline de spécialité en Humanité ; par exemples Mathématiques + Humanités, Littérature et Philosophie, ou encore Mathématiques + Langues et Littératures Etrangères-
- Une combinaison Mathématiques + Histoire géographie, Géopolitique et sciences politiques, ou Mathématiques + Sciences économiques et sociales,
- L'enseignement facultatif « Mathématiques Complémentaires » + 2 disciplines de spécialité (quelles qu'elles soient).

Tous ces choix nous semblent compatibles avec un projet faire une classe préparatoire économique et commerciale après le Bac, et aucun d'entre eux ne peut être jugé « meilleur » ou « moins bon » qu'un autre, dès lors qu'il est en phase avec les préférences de l'étudiant.

Réforme du BAC et Prépa HEC : comment s'orienter

Programme Grande Ecole

RAPPEL DES POINTS CLEFS DE LA REFORME

La réforme du Bac vise à redonner une plus grande liberté de choix aux lycéens, en rompant avec les filières S, ES, et L qui existaient jusqu'ici.

Désormais, tous les étudiants de la Voie générale suivront un même tronc commun jusqu'en fin de Terminale, pour un volume horaire d'une quinzaine d'heures par semaine (16h en Première, 15h30 en Terminale).

Ce tronc commun couvre les enseignements suivants : Français (en Première), Philosophie (en Terminale), Langues Vivantes 1 et 2, Histoire et Géographie, Enseignement Moral et Civique, Humanités Scientifiques et Numériques, Sport.

Les étudiants continuent à colorer leur parcours via le choix de :

- 3 Spécialités en Première (3 fois 4 heures d'enseignement), puis
- 2 Spécialités en Terminale (2 fois 6 heures d'enseignement).

Les Spécialités peuvent notamment être choisies parmi les disciplines suivantes (liste non exhaustive) :

- Mathématiques
- Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
- Humanités, Littérature et Philosophie
- Langues et Littératures étrangères
- Sciences Economiques et Sociales
- Numérique et Sciences Informatiques
- Sciences Physiques
- Sciences de la Vie et de la Terre

En complément de ces Spécialités, une Option (ou Enseignement Facultatif) de 3 heures peut être choisie par les étudiants en Terminale :

- Mathématiques Expertes (en complément de la Spécialité Mathématiques, ce qui porte à 9 heures hebdomadaire le volume de mathématiques en Terminale)

Ou

- Mathématiques Complémentaires (à condition d'avoir suivi la Spécialité Mathématiques en Première, et de ne pas l'avoir choisi en Terminale) ; ce choix permet donc de conserver 3 heures de Mathématiques en Terminale.

Ou

- Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain.

QUELS SONT LES IMPACTS DE LA REFORME DU BAC SUR LES CLASSES PREPARATOIRES AUX ECOLES DE COMMERCE ?

Aujourd'hui, les écoles de commerce sont accessibles :

- depuis les classes préparatoires économiques et commerciales (les « prépas EC », ou « prépas HEC »), qui accueillent la majorité des candidats aux écoles de commerce,
- ainsi que depuis les classes préparatoires littéraires (les khâgnes A/L et B/L).

Cette configuration ne sera pas modifiée par la réforme du Bac, et les étudiants auront, comme aujourd'hui, le choix entre une « prépa HEC » et une « prépa littéraire » pour postuler aux concours des grandes écoles de commerce.

De façon plus détaillée :

- La prépa ECT ne sera pas impactée par la réforme du Bac, car le continuum BAC STMG / prépa ECT n'est pas remis en cause ici.
- Les voies dites « ECS » et « ECE », en revanche, sont amenées à évoluer, car les continuum « Bac S / prépa ECS » ou « Bac ES / prépa ECE » n'existeront plus.
- La prépa Littéraire A/L et la prépa Littéraire B/L, qui recrutaient traditionnellement aussi bien des Bacheliers de la filière Littéraire, que des Bacheliers ES ou S, ne seront pas non plus impactées par la réforme du Bac : ces deux classes préparatoires continueront à attirer une variété de profils, comme aujourd'hui.

DANS LE CADRE DE LA REFORME DU BAC, QUELS CHOIX DE SPECIALITES EN PREMIERE GENERALE POUR INTEGRER, A TERME, UNE ECOLE DE COMMERCE ?

- Les étudiants souhaitant intégrer une école de commerce via une Khâgne A/L peuvent choisir librement leurs 3 Enseignements de Spécialités parmi les 12 Spécialités proposées en Première.
- En revanche, il est vivement conseillé aux étudiants qui envisagent de postuler un jour à une école de commerce dans le cadre d'une prépa HEC ou d'une Khâgne B/L de choisir la Spécialité Mathématiques en Première.

IMPORTANT : Les deux autres Spécialités sont totalement libres. Les étudiants intéressés par les spécialités Economie ou Géopolitique sont bien entendu invités à les choisir en Première. Toutefois, cela n'est nullement une condition pour un parcours en classes préparatoires économique et commerciale dans l'avenir, car le programme de la Classe préparatoire n'exigera aucun prérequis dans ces matières. Cela signifie concrètement que les étudiants peuvent (et doivent !) choisir en fonction de leurs goûts.

Quelques exemples de choix possibles qui sont compatibles avec le projet de faire une prépa HEC après le Bac :

- 3 Spécialités scientifiques ; par exemples Mathématiques + Physique + SVT, ou Mathématiques + Physique + Informatique, ou encore Mathématiques + SVT + Informatique
- Une combinaison de Mathématiques avec des Spécialités en Humanités ; par exemple Mathématiques + Humanités, Littérature et Philosophie + Langues et Littératures Etrangères.
- Une combinaison Mathématiques + Géopolitique + Economie
- Une combinaison Mathématiques + Géopolitique + Humanités, Littérature et Philosophie, ou Mathématiques + Géopolitique + Langues et Littératures étrangères
- Une combinaison Mathématiques + Economie + Humanités, Littérature et Philosophie, ou Mathématiques + Economie + Langues et Littératures étrangères

Tous ces choix sont totalement compatibles avec le projet de faire une classe préparatoire économique et commerciale après le Bac, et aucun d'entre eux ne peut être jugé « meilleur » ou « moins bon » qu'un autre, dès lors qu'il est en phase avec les préférences de l'étudiant.

QUELS CHOIX DE SPECIALITES EN TERMINALE GENERALE?

- Les étudiants souhaitant intégrer une école de commerce via une Khâgne A/L peuvent choisir librement leurs 2 Enseignements de Spécialités parmi les 12 Spécialités proposées en Terminale.
- En revanche, pour les Candidats qui envisagent de postuler un jour à une école de commerce dans le cadre d'une prépa HEC ou d'une Khâgne B/L, il est vivement conseillé :
 - Soit de choisir soit la Spécialité Mathématiques (éventuellement assortie de l'option « Mathématiques Expertes »),
 - Soit de choisir l'option « Mathématiques Complémentaires.

IMPORTANT : L'autre Spécialité est totalement libre. Une fois de plus, il n'est nullement imposé de suivre une spécialité en Economie ou en Géopolitique en Terminale, car le programme de la Classe préparatoire n'exigera aucun prérequis dans ces matières.

Quelques exemples de choix possibles qui sont compatibles avec le projet de faire une classe préparatoire économique et commerciale après le Bac :

- 2 Spécialités scientifiques ; par exemples Mathématiques + Physique, ou Mathématiques + SVT, ou encore Mathématiques + Informatique

- Une combinaison Mathématiques + une Spécialité en Humanité ; par exemples Mathématiques + Humanités, Littérature et Philosophie, ou encore Mathématiques + Langues et Littératures Etrangères.
- Une combinaison Mathématiques + Géopolitique, ou Mathématiques + Economie
- L'Option « Mathématiques Complémentaires » + 2 Spécialités (quelles qu'elles soient).

Tous ces choix sont totalement compatibles avec le projet de faire une classe préparatoire économique et commerciale après le Bac, et aucun d'entre eux ne peut être jugé « meilleur » ou « moins bon » qu'un autre, dès lors qu'il est en phase avec les préférences de l'étudiant.

<https://www.hec.edu/fr/grande-ecole-masters/programme-grande-ecole/admissions/admission-sur-classes-prepas/reforme-du-bac-et-prepa-hec-comment-s-orienter>

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

**Recommandations des acteurs du supérieur
concernant certaines voies de formation**

-► 5. ÉCOLES D'INGÉNIEURS POST BAC ◀-

Quelques exemples

La Prépa des INP - Groupe INSA - Concours AVENIR - ESILV - Concours GEIPI POLYTECH
École nationale vétérinaire d'Alfort - ESME Sudria - INP PURPAN - SUP'Biotech - IPSA



www.la-prepa-des-inp.fr/admission/enseignements-de-specialites-reforme-bac-2021

Liste des enseignements de spécialités

Dans le cadre de la réforme du Baccalauréat 2021, voici les recommandations concernant les Enseignements de Spécialités (ES) en classes de Première et de Terminale à choisir par les lycéens.

Classe de Première

ES 1 = Maths (sera pris en compte dans l'étude du dossier de candidature)

ES 2 = Enseignement scientifique (sera pris en compte dans l'étude du dossier de candidature) parmi :

- physique chimie (PC)
- sciences et vie de la terre (SVT)
- sciences de l'ingénieur (SI)
- numérique et sciences informatiques (NSI)

ES 3 = Enseignement scientifique conseillé mais un Enseignement non scientifique est possible.

Classe de Terminale

ES 1 = Maths (sera pris en compte dans l'étude du dossier de candidature)

ES 2 = Enseignement scientifique (sera pris en compte dans l'étude du dossier de candidature) parmi :

- physique chimie
- sciences et vie de la terre
- sciences de l'ingénieur
- numérique et sciences informatiques

L'option "Maths expert" est conseillée si proposée dans le lycée (ne sera pas prise en compte dans l'étude du dossier de candidature).

FOIRE AUX QUESTIONS

Je suis en première avec les spécialités Maths+PC+SVT. L'année prochaine j'aimerais garder PC+SVT et prendre Maths complémentaires. Pourrai-je alors candidater à La Prépa des INP?

La Prépa des INP va prendre en considération la spécialité Maths dans l'analyse des dossiers et non pas l'option "Maths complémentaires". Ne pas avoir choisi la spécialité Maths en terminale sera un handicap certain pour être admis chez nous. Nous vous conseillons également de prendre en supplément l'option "Maths experts" si elle est proposée dans votre lycée.

Mon fils est actuellement en classe de seconde et a choisi Math-Physique Chimie pour sa classe de première. Pour candidater à La Prépa des INP quelle est la troisième option conseillée avec le bac nouvelle formule ?

Nous conseillons de choisir en classe de première une 3ème matière scientifique parmi SVT, SI (sciences de l'ingénieur) ou NSI (numérique et sciences informatiques) sans ordre de préférence parmi les trois.

Est-il indispensable de conserver l'enseignement de spécialité "Math" en Terminale pour pouvoir candidater à La Prépa des INP ? Ou est-ce seulement conseillé ?

La réforme du nouveau BAC vise à ouvrir les choix des lycéens donc aucune spécialité n'est interdite ni imposée pour candidater. Toutefois, la note de dossier scolaire que nous calculerons pour l'admissibilité à La Prépa des INP s'appuiera sur l'existence d'une note de la spécialité "Maths" ; si cette note est absente ce sera un handicap sur la note de dossier par rapport à un candidat qui aura une note de spécialité "Maths".

Vous êtes élève en seconde et vous vous interrogez sur les majeures à suivre ?

Si vous souhaitez candidater au Groupe INSA en 1^{ère} année au titre d'un Bac S, il faudra choisir en 1^{ère} :

- l'enseignement de spécialité Mathématiques
- l'enseignement de spécialité Physique - Chimie
- un 3^{ème} enseignement de spécialité qui vous intéresse, y compris littéraire ou artistique.

En faisant ces choix en 1^{ère}, vous êtes assuré de pouvoir candidater en 2021 puisque en terminale, les élèves qui auront suivi deux enseignements de spécialités scientifiques dont les mathématiques seront éligibles.

<http://admission.groupe-insa.fr/reforme-du-bac>



Si tout va bien, vous serez bachelier en juin 2021 ? Alors vous êtes concerné(e) par la prochaine réforme du Baccalauréat !

Pour vous aider à mieux appréhender vos choix d'orientation, le Concours Avenir a décidé de créer ce blog que nous alimenterons au fur et à mesure que les informations nous parviendront et que nous serons en mesure de vous donner des précisions/décisions concernant l'adaptation de notre processus de sélection à cette réforme.

Décisions officielles

Le lundi 23 septembre 2019

C'est désormais officiel, pour nous permettre de vous accompagner du mieux possible vers le diplôme d'ingénieur, **les écoles du Concours Avenir ont souhaité ouvrir leur processus de sélection aux candidats(e)s qui auront fait les choix incontournables des spécialités suivantes :**

CLASSE DE PREMIÈRE		CLASSE DE TERMINALE	
Spécialité n°1	Mathématiques	Spécialité n°1	Mathématiques
Spécialité n°2	Physique/Chimie	Spécialité n°2	Scientifique*
Spécialité n°3	Libre (scientifique ou non)		

En disposant, dès aujourd'hui, de ces informations, vous avez toutes les clés pour préparer au mieux votre avenir et vous diriger vers des études et des métiers passionnants !

2 précisions importantes :

- **Pour les candidats n'ayant pas fait le choix de la spécialité "Physique / Chimie" en classe de Première durant l'année scolaire 2019/2020 (et uniquement pour ces élèves-là), le Concours Avenir proposera une procédure "dérogatoire"** qui vous permettra malgré tout d'être candidat(e) au Concours Avenir. Vous suivrez un processus de sélection spécifique afin de pouvoir éventuellement intégrer les écoles du Concours Avenir. En Terminale, vous devrez avoir conservé la spécialité Mathématiques et une spécialité scientifique*.

- **L'option « Mathématiques expertes »** est destinée aux élèves qui ont un goût affirmé pour les Mathématiques et qui visent des formations où les Mathématiques occupent une place prépondérante. Par rapport à l'enseignement de spécialité, cette option permet d'aborder de façon approfondie de nouveaux champs d'étude.

Le choix de cette option sera pris en compte favorablement lors de l'étude de dossier des candidat(e)s au Concours Avenir.

** Les spécialités scientifiques proposées dans le nouveau bac 2021 sont les suivantes :*

- Mathématiques ;
- Physique / Chimie ;
- Sciences de la vie et de la Terre ;
- Sciences de l'ingénieur ;
- Numérique et sciences informatiques.

<https://www.concoursavenir.fr/blog-refome-bac-2021>



Réforme du bac : les bons choix des spécialités pour intégrer une école d'ingénieurs du concours Avenir

9 Oct 2019 / Par Carmina Marcarian

<https://www.esilv.fr/reforme-du-bac-les-bons-choix-des-specialites-pour-integrer-une-ecole-dingenieurs-du-concours-avenir/>

En route vers le diplôme d'ingénieur ? Avec la réforme du bac, le choix des spécialités en classes de première et terminale est déterminant pour votre orientation l'enseignement supérieur. Dès la classe de seconde, commencez à réfléchir aux bons choix du parcours de formation !

Cette année, les filières ont disparu pour les classes de première. Exit les traditionnelles filières S, ES, L, etc. Place aux choix des spécialités ! Intégrée dans la procédure nationale Parcoursup, l'inscription au Concours Avenir ouvre les portes des 8 grandes écoles d'ingénieurs.

Pour intégrer une école d'ingénieur post-bac du [concours Avenir Bac](#), les choix des spécialités suivantes sont incontournables pour pouvoir candidater :

- Classe de première : **Mathématiques (obligatoire)**, **Physique/Chimie (obligatoire)**, et une spécialité au choix (scientifique ou non)
- Classe de terminale : **Mathématiques (obligatoire)** et une spécialité **scientifique**

Dans le cadre du nouveau bac 2021, les candidats peuvent choisir parmi 5 spécialités scientifiques : mathématiques, physique/chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques.

Vous êtes en première cette année (2019-2020)

Les classes de première en 2019-2020 sont les toutes premières concernées par la réforme du Bac, dont la première mouture interviendra en 2021.

Mathématiques + Physique/Chimie : OUI

Si vous êtes en classe de première en 2019-2020, si vous avez choisi les spécialités: mathématiques et physique/chimie, vous êtes sur la bonne voie : vous devrez conserver la spécialité mathématiques en terminales et en choisir une autre, scientifique, ou bien conserver physique/chimie.

Mathématiques + spécialité scientifique : OUI, avec dérogation

Si vous avez opté en 2019-2020, en Première, pour la spécialité Mathématiques, mais pas pour la Physique/Chimie, et dans ce cas, vous devez avoir choisi impérativement une autre spécialité scientifique en première afin d'intégrer le [Concours Avenir](#) : une procédure dérogatoire mise en place uniquement pour l'année 2021 vous permettra de participer au concours Avenir Bac.

Mathématiques + aucune autre spécialité scientifique : NON

Si en 2019-2020 vous avez seulement la spécialité mathématiques et aucune autre spécialité scientifique en classe de première, vous ne pourrez pas être candidat en 2021 au Concours Avenir.

Les options en classe de Terminale

Choisir l'enseignement optionnel « mathématiques expertes » en classe de Terminale affectera de manière favorable votre dossier de candidature Avenir Bac. L'option "Mathématiques complémentaires" n'est, quant à elle, pas prise en compte pour l'étude du dossier : cet enseignement est plus utile aux élèves qui se destinent aux études médicales ou en sciences sociales ou économiques.



Pour acquérir ces **connaissances scientifiques** et techniques dans les meilleures conditions, durant les 5 années de formation d'ingénieurs, il est fortement **conseillé aux lycéens de suivre les enseignements de spécialité de Mathématiques et de Physique-Chimie en classe de Première**. Ce conseil reste valable même pour des élèves qui se destinent à des spécialités dans nos écoles telles que l'agroalimentaire, la biologie ou encore l'informatique.

La 3^{ème} spécialité en classe de Première doit être choisie en cohérence avec le projet professionnel de l'élève. Cela peut-être la spécialité SVT, Sciences de l'ingénieur, Numérique et sciences informatiques ou toute autre spécialité non scientifique car étant donné la diversité des postes à pourvoir, les talents peuvent être variés : être ingénieur c'est également être créatif, curieux, ouvert...

<http://www.geipi-polytech.org/actualites/reforme-Baccalaureat2021>



Réforme du lycée : nos conseils aux lycéens

Alors que la réforme du lycée est entrée en vigueur en cette rentrée 2019/2020 et voit les séries S, L et ES supprimées pour être remplacées par des choix de spécialités, la conférence des directeurs des établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire émet quelques recommandations.

Les formations d'ingénieurs agronomes ou agroalimentaires et de vétérinaires¹ reposent sur un socle de sciences de la vie et de l'environnement, et, en fonction des écoles intégrées, font appel de manière différenciée aux disciplines biologiques, géologiques, écologiques, aux outils mathématiques et aux sciences physiques et chimiques. Par ailleurs, les capacités de compréhension des controverses scientifiques, d'adaptation à un monde en transition, et de communication notamment dans un environnement international, des futurs diplômés reposent sur des humanités (lettres, histoire, géographie et langues, anglais particulièrement) et une capacité à raisonner les questions liées aux technologies, à la santé dans leurs contextes économiques, sociaux et culturels.

Quelles études, quelle voie d'accès choisir pour devenir vétérinaire ou ingénieur agronome ?

Les écoles nationales d'agronomie et les écoles nationales vétérinaires sont accessibles par plusieurs voies :

- Orientations en classe terminale :
 - Concours A et A-TB : ouverts respectivement aux bacheliers et aux bacheliers technologiques après une des classes préparatoires aux grandes écoles « biologie, chimie, physique et sciences de la terre » (BCPST) ou « technologie-biologie » (A-TB) ;
 - Recrutements directs post-bac pour beaucoup de ces écoles, par des concours nationaux organisés dans le cadre de Parcoursup suivis d'une classe préparatoire intégrée ;
- Orientations plus tardives à l'université :
 - Concours B : ouvert aux étudiants ayant acquis au moins 120 ECTS (à compter de 2021) dans des cycles de licence (L2) ou une licence professionnelle ;
 - Concours D : ouverts en cycle master ;
- Orientations plus tardives en BTSA, BTS ou DUT :
 - Concours C : ouvert aux BTSA, BTS et DUT le plus souvent après une classe préparatoire « adaptation technicien supérieur » (ATS-bio) ;
 - Concours « apprentissage » ouvert aux BTSA, BTS et DUT et licences professionnelles, sans classe préparatoire, pour suivre la formation conduisant aux diplômes d'ingénieur par apprentissage ;
 - Concours C2 réservé aux DUT pour les écoles agroalimentaires et agronomiques.

Entre 2017 et 2024, 1 700 places supplémentaires aux concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie et vétérinaires seront ouvertes, soit une augmentation de +20%, avec un effort particulier sur les recrutements post-bac et les concours B, C et « apprentissage » pour permettre à plus de jeunes, issus de tous les territoires, avec des parcours scolaires diversifiés de devenir vétérinaires ou ingénieur agronomes/agroalimentaires.

Quelles spécialités choisir pour devenir vétérinaire ou ingénieur agronome ?

Les spécialités « sciences de la vie et de la terre » (SVT) ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) sont des spécialités pivots pour se préparer aux concours d'entrée des écoles nationales d'agronomie et des écoles nationales vétérinaires (concours A, recrutements post-bac, concours B ou concours C, C2 et « apprentissage »).

Le choix de la spécialité SVT ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) est indispensable pour la classe de première pour acquérir un socle scientifique en biologie et en géologie. Ce choix de spécialité a vocation à être maintenu pour la classe terminale pour compléter ce bagage disciplinaire, mais des lycéens qui choisiraient d'autres combinaisons de spécialités, notamment lors de choix d'orientation plus tardifs, en cours d'études postérieures au baccalauréat, sont aussi susceptibles de pouvoir préparer les différents concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie ou aux écoles nationales vétérinaires.

Ainsi, les écoles nationales d'agronomie et les écoles nationales vétérinaires recommandent aux lycéens envisageant de poursuivre leurs études dans ces établissements :

- **Pour la classe de première** : Le choix de la spécialité SVT ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) parmi les trois spécialités à suivre en classe de première est indispensable pour connaître les bases de la biologie. Il sera complété par les choix des mathématiques et de la physique-chimie. D'autres combinaisons avec les spécialités sciences de l'ingénieur ou numérique sont possibles notamment pour les choix d'orientations plus tardifs, faits en licence, en BTSa, BTS ou DUT ;

- **Pour la classe terminale** : Le choix de la spécialité SVT ou « biologie-écologie » (lycées agricoles) a vocation à être maintenu parmi les deux spécialités suivies, mais des lycéens qui n'auraient pas fait le choix de maintenir cette spécialité en classe terminale doivent pouvoir aussi être en capacité de préparer les concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie et aux écoles nationales vétérinaires. Si les mathématiques ne sont pas choisies en spécialité en classe terminale, l'option mathématiques complémentaire est vivement conseillée. D'autres combinaisons peuvent être possibles notamment pour les choix d'orientations plus tardifs après le bac en licence, en BTSa, BTS ou DUT.



Vous êtes en seconde ou en première voie générale et souhaitez connaître quelles spécialités choisir pour intégrer l'ESME Sudria ?

Afin de poursuivre des études en école d'ingénieurs et d'intégrer l'ESME Sudria à l'issue de votre baccalauréat, il vous faudra développer de solides bases scientifiques. Il est donc indispensable de sélectionner **au moins deux spécialités scientifiques dont la spécialité « mathématiques » en première et de les poursuivre en terminale**.

La deuxième spécialité scientifique sera au choix : sciences de l'ingénieur, numériques et sciences informatiques, physique chimie ou SVT.

Si vous le pouvez, **ajouter en Terminale l'option « mathématiques expertes »** est également un bon moyen pour démontrer votre intérêt pour le domaine scientifique et arriver en école d'ingénieur avec des connaissances solides.

<https://www.esme.fr/admission/specialites-premiere-terminale>



Vidéo (1'30)



<https://www.purpan.fr/actualites/nouveau-bac-2021-queelles-specialites-choisir>



Sup'Biotech : école d'ingénieurs en Biotechnologies

Quelles spécialités choisir au Bac ?

<https://www.supbiotech.fr/admissions-ecole-ingenieur/quelles-specialites-choisir>

Quels enseignements choisir en première et terminale ?

La réforme du bac permet aux futurs étudiants en école d'ingénieurs d'élargir leur profil en choisissant des spécialités auxquelles ils n'avaient pas accès dans les filières générales. Devenir ingénieur requiert néanmoins quelques fondamentaux scientifiques et, même si les écoles d'ingénieurs vont devoir adapter leur cursus en fonction de cette réforme, le choix des spécialités en 1^{ère} et en terminale doit se faire en cohérence avec le projet de formation dans l'enseignement supérieur.

Sup'Biotech étant une école de biotechnologies, il nous semble logique que l'enseignement de spécialité Sciences de la Vie et de la Terre soit choisi au moins sur l'une des deux années de 1^{ère} ou de terminale.

Concernant l'enseignement de spécialité Mathématiques, nous recommandons fortement de choisir cet enseignement en 1^{ère} et de le conserver en terminale (en spécialité ou en option mathématiques complémentaires).

Concernant l'enseignement de spécialité Physique-Chimie, il est également logique qu'il soit choisi au moins sur l'une des deux années de 1^{ère} ou de terminale.

Tableau récapitulatif

	En 1 ^{re}	En Terminale		En Terminale		En Terminale
Spécialités	Mathématiques SVT Physique-Chimie	Mathématiques SVT	ou	Mathématiques Physique-Chimie	ou	Physique-Chimie SVT
Option	au choix	au choix		au choix		Mathématiques Complémentaires

Nous sommes conscients à Sup'Biotech de l'importance de bien préparer ses études supérieures en choisissant des spécialités qui ont un sens avec le cursus scientifique choisi. Pour les élèves qui auront choisi d'abandonner la spécialité Physique-Chimie, SVT ou Mathématiques (nous conseillons vivement dans ce cas de prendre l'option Mathématiques Complémentaires) en terminale, nous réfléchissons déjà à adapter les cours de la première année du cycle préparatoire et/ou à mettre en place des séminaires de prérentrée afin de donner à tous les mêmes chances de réussite.



L'IPSA forme en 5 ans des ingénieurs spécialistes en ingénierie des systèmes aéronautiques et spatiaux.

CHOIX DE SPECIALITE EN PREMIERE ET TERMINALE

Je suis en seconde, je m'oriente vers une voie générale, quelles spécialités dois-je choisir pour mon année de première si je souhaite intégrer l'IPSA ?

Votre choix de spécialités

Vous suivrez en première un tronc commun d'enseignements : français, sciences, histoire-géographie, enseignement moral et civique, langues, éducation physique et sportive.

Le choix des spécialités est déterminant pour préparer au mieux votre projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Ainsi, intégrer une école d'ingénieur(e)s telle que l'IPSA suppose d'avoir un socle de connaissances scientifiques minimum, particulièrement en mathématiques et en physique.

En classe de première, vous devrez donc opter pour au moins deux spécialités scientifiques (Mathématiques et Physique) si vous souhaitez vous orienter vers notre école, puis les conserver en classe de terminale.

Vous aurez le choix d'une 3^{ème} spécialité. Les majeures numérique et sciences informatiques ou sciences de l'ingénieur pourront s'avérer judicieuses.

Nous vous recommandons par ailleurs en classe de terminale de prendre si possible l'option mathématiques expertes, qui sans être obligatoire, renforcera vos chances de réussites.

<https://www.ipsa.fr/admission-ecole-ingenieur/choix-specialite-premiere-terminale>

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

**Recommandations des acteurs du supérieur
concernant certaines voies de formation**

-► 6. DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT) ◀-

L'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) a édité un tableau indiquant si chaque spécialité du lycée est "adaptée", "très adaptée" ou "complémentaire" aux 24 DUT existants.



RÉFORME DES FILIÈRES GÉNÉRALES

Bacheliers 2021

18.12.2018

Enseignements de spécialité et DUT

Correspondance entre enseignements de spécialité et DUT au regard des attendus en DUT ; l'ouverture d'esprit et la pluridisciplinarité étant par ailleurs encouragées.

Spécialité /DUT	Arts	Biologie Ecologie (Lycées agricoles)	Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	Humanités, Littérature et Philosophie	Langues, Littératures et Cultures étrangères	Littératures, Langues et Cultures de l'antiquité	Mathématiques
Chimie	complémentaire	adaptée	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
CJ	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	adaptée
CS	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée
GACO	adaptée	complémentaire	très adaptée	très adaptée	très adaptée	complémentaire	adaptée
GB	complémentaire	très adaptée	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
GCCD	complémentaire	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
GCGP	complémentaire	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
GEA	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	très adaptée
GEII	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
GIM	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
GLT	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	très adaptée
GMP	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
GTE	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
HSE	complémentaire	très adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
Info	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
InfoCom	très adaptée	complémentaire	très adaptée	très adaptée	très adaptée	adaptée	adaptée
MMI	adaptée	complémentaire	complémentaire	adaptée	adaptée	complémentaire	adaptée
MP	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
PEC	adaptée	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
QLIO	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
RT	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
SGM	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptée
STID	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
TC	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	très adaptée

Spécialité /DUT	Mathématiques	Numérique et Sciences informatiques	Physique Chimie	Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences de l'Ingénieur	Sciences économiques et sociales
Chimie	très adaptée	adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	complémentaire
CJ	adaptée	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
CS	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée
GACO	adaptée	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
GB	très adaptée	adaptée	très adaptée	très adaptée	adaptée	complémentaire
GCCD	très adaptée	très adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
GCGP	très adaptée	adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	complémentaire
GEA	très adaptée	très adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
GEII	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
GIM	très adaptée	très adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
GLT	très adaptée	très adaptée	complémentaire	complémentaire	adaptée	très adaptée
GMP	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire
GTE	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire
HSE	très adaptée	complémentaire	très adaptée	très adaptée	très adaptée	complémentaire
Info	très adaptée	très adaptée	adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
InfoCom	adaptée	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
MMI	adaptée	très adaptée	adaptée	complémentaire	adaptée	adaptée
MP	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire
PEC	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
QLIO	très adaptée	très adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
RT	très adaptée	très adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
SGM	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée	très adaptée	adaptée
STID	très adaptée	très adaptée	adaptée	adaptée	très adaptée	très adaptée
TC	très adaptée	très adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée

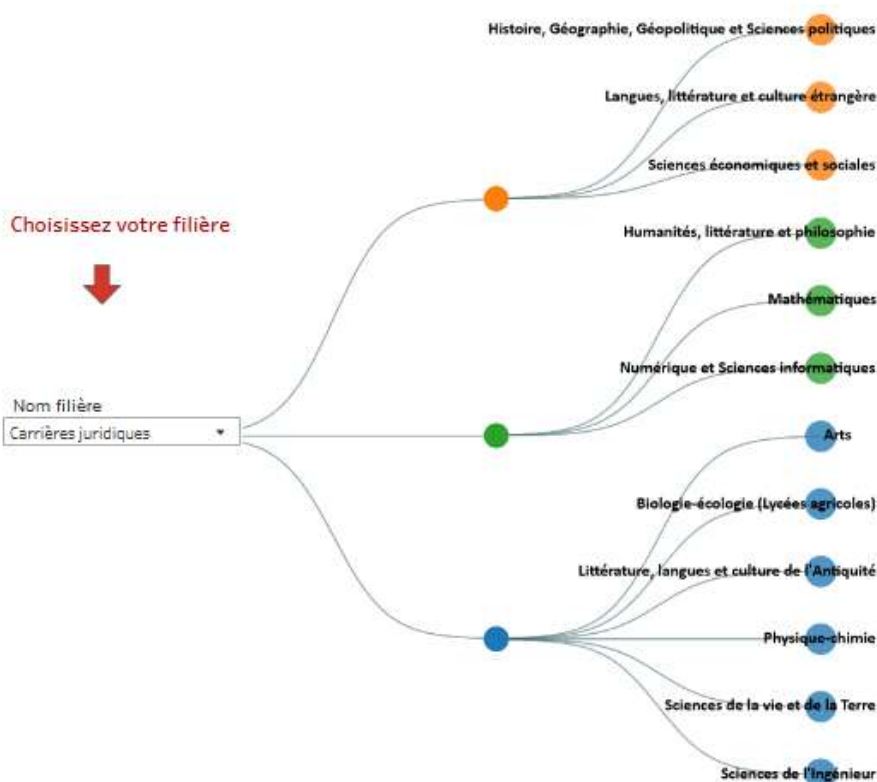
Les spécialités adaptées à chaque DUT

L'Etudiant a conçu un outil interactif s'appuyant sur ce tableau.

Légende



<https://bit.ly/2WIIU1I>



➡ [RETOUR SOMMAIRE](#)

**Recommandations des acteurs du supérieur
concernant certaines voies de formation**

-► 7. LICENCES SCIENTIFIQUES ◀-

La Conférence des Directeurs des UFR Scientifiques (c'est à dire des Doyens des Facultés des Sciences) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.



Conférence des Doyens et Directeurs des UFR Scientifiques des Universités Françaises

Vous souhaitez faire des études scientifiques : Lisez bien ce document de la Conférence des Doyens et Directeurs des UFR Scientifiques des Universités Françaises.

<https://cdus.fr/category/communiques/>

**Recommandations de la CDUS dans le choix des spécialités au
lycée en vue d'études scientifiques**

La réforme des enseignements et de l'organisation du lycée entraînera, dès la rentrée prochaine pour les élèves de 1^{ère}, la disparition de la logique des "séries" pour le bac général (L, SES et S) au profit d'une possibilité de choix des lycéens parmi un certain nombre de spécialités. Ainsi, les jeunes inscrits en seconde cette année vont être amenés à se positionner sur trois disciplines de spécialité pour leur année de première, parmi lesquelles ils pourront en conserver deux pour leur année de terminale.

Un impact important est attendu en particulier en ce qui concerne l'accès aux études scientifiques, et notamment les orientations vers les mentions de licence au sein des Facultés scientifiques. En effet, les programmes de licences scientifiques sont conçus, dès la première année, en se basant sur les compétences acquises par les élèves de terminale S. Ces compétences sont communes à la plupart des élèves pour ce qui concerne les mathématiques, la physique-chimie et les SVT, disciplines qui constituent le tronc de leur formation. La réforme conduit donc à une remise en cause majeure de ce tronc commun, et conduira à des profils plus diversifiés.

Même si des évolutions sensibles sont à prévoir - et parfois déjà en œuvre - dans l'organisation des études supérieures, nous souhaitons apporter dès maintenant un message qui soit le plus clair possible aux enseignants du secondaire, aux lycéens et à leurs familles dans le choix des spécialités. Notre volonté est que les choix des lycéens soient le plus en phase possible avec les attendus nationaux dans les filières universitaires qu'ils envisagent, afin de faciliter leur accès et leur réussite dans nos mentions.

De la même façon que ces attendus nationaux sont déclinés au sein des universités, les recommandations que nous faisons ici ont vocation à être reprises et précisées localement : nous invitons donc les lycéens de seconde à utiliser tous les outils et temps d'information mis à leur disposition pour se renseigner auprès des établissements visés.

Vue synthétique concernant l'année de première

Nous proposons le tableau synthétique suivant pouvant servir de guide, et qui permet dans certains cas une ouverture vers des enseignements scientifiques ou non. En gras apparaissent les recommandations fortes ; en italique les conseils et suggestions, parmi lesquelles le lycéen peut faire son choix en fonction de ses projets afin de favoriser sa réussite.

Liste des mentions de Licence	Recommandations en première
Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre	Mathématiques ; SVT ; Physique-Chimie
Mathématiques, Informatique, MIAHS	Mathématiques <i>Numérique et Sciences Informatiques ; Sciences de l'Ingénieur ; Ouverture</i>
Physique, Chimie, Physique-chimie, Mécanique, EEA	Mathématiques ; Physique-Chimie <i>Ouverture</i>
Génie Civil, Sciences de l'ingénieur	Mathématiques ; Physique-Chimie <i>Sciences de l'Ingénieur ; Ouverture</i>
Sciences et technologies	Mathématiques <i>Voir selon les universités les spécificités locales</i>

La place des mathématiques

En premier lieu, nous rappelons la place particulière des mathématiques, qui fournissent un ensemble d'outils, de modes de raisonnements et de compétences transversales à l'ensemble des champs scientifiques. C'est pourquoi **nous recommandons fortement à tous les lycéens qui envisagent des études scientifiques de choisir l'option "mathématiques" pour l'année de première.**

Ensuite, la conservation des mathématiques en terminale **sera recommandée pour toutes les mentions de licence scientifiques.** Il pourra être envisagé, uniquement pour les études de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), SV (Sciences de la Vie) et ST (Sciences de la Terre), de prendre la spécialité de mathématiques uniquement en première. Toutefois, il est recommandé de bien se renseigner à l'occasion des différents forums ou journées portes ouvertes avant d'envisager l'abandon de la spécialité "mathématiques" en terminale ; et dans ce cas de suivre à la place l'option « mathématiques complémentaires ».

Les autres spécialités scientifiques communes à la plupart des lycées

Ensuite, le choix d'une deuxième spécialité scientifique parmi les plus communes, à savoir "physique-chimie" ou "sciences de la vie et de la terre", sera fonction de la ou des mentions envisagées en licence : spécialité physique-chimie pour les mentions de physique, chimie, électronique, mécanique, génie civil ou sciences pour l'ingénieur ; spécialité SVT pour les mentions SVT et SV. Pour la mention ST, les spécialités SVT ou Physique-chimie peuvent être recommandées. En cas d'incertitude sur la nature précise des études scientifiques envisagées, nous recommandons aux lycéens de choisir un "trinôme" de spécialités scientifiques en première (mathématiques, physique-chimie, SVT) et d'affiner ce choix en terminale. La mention de Licence « Sciences et technologies » étant ouverte sur un spectre large selon les universités, il convient de prendre les renseignements en local.

Les spécialités plus rares

Concernant les spécialités scientifiques plus "rares", la spécialité "numérique et sciences informatiques" pourra avantageusement compléter la spécialité "mathématiques" pour une orientation vers les études d'informatique ou de mathématiques ; sans toutefois être considérée comme requise dans l'état actuel des choses. Pour une orientation en mécanique, génie-civil, sciences de l'ingénieur ou en EEA (Electronique, Energie électrique, Automatique), la spécialité "Sciences de l'Ingénieur" pourra compléter la formation en première ; toutefois il est conseillé dans ce cas de conserver au niveau de la terminale les spécialités « mathématiques » et « physique-chimie ».

Approuvé en Assemblée Permanente le 7 février 2019



<https://www.u-bordeaux.fr/Formation/Composantes-de-formation/College-Sciences-et-technologies>

▲ Collège Sciences et technologies

Le collège sciences et technologies rassemble dans toutes ses composantes près de 9500 étudiants consacrant leurs efforts aux grands domaines des mathématiques et de leurs interactions, de l'informatique, de la physique, des sciences de l'ingénieur, de la chimie, de la biologie et des sciences de la Terre et de l'environnement.

Recommandations sur le choix des spécialités en classe de première dans le cadre de la réforme du lycée 2018-2021

➤ Recommandations Collège Sciences et Technologies

<https://bit.ly/2O6ypMy>

Collège Sciences et Technologies Recommandations sur le choix des spécialités en classe de première dans le cadre de la réforme du lycée 2018-2021 Délibération du conseil du collège ST du 10 janvier 2019 université de BORDEAUX	Recommandations sur le choix des spécialités en vue d'études scientifiques → Un impact important est attendu en particulier en ce qui concerne l'accès aux études scientifiques, et notamment les orientations vers les mentions de licence au sein des Facultés scientifiques. En effet, les programmes de licences scientifiques sont conçus, dès la première année, en se basant sur le niveau moyen attendu d'un élève de terminale S. La réforme conduit donc à une remise en cause de ce postulat, et conduira à des profils potentiellement plus diversifiés. → Même si des évolutions sensibles sont à prévoir - et parfois déjà à l'oeuvre - dans l'organisation des études supérieures, nous souhaitons apporter dès maintenant un message le plus clair possible aux enseignants du secondaire, aux lycéens et à leurs familles, car les spécialités devront être choisies dans la première partie de l'année 2019. Notre volonté est que les choix des lycéens soient le plus en phase possible avec les attendus nationaux dans les filières universitaires qu'ils envisagent, afin de faciliter leur accès et leur réussite dans nos mentions. → De la même façon que les attendus nationaux sont déclinés au sein des universités, nous invitons les lycéens de seconde à utiliser tous les outils et temps d'information mis à leur disposition pour se renseigner auprès des établissements visés. → Ces recommandations correspondent à l'adaptation des préconisations de la CDUS pour les formations du collège ST : https://cdus.fr/category/communiques/
--	--

Recommandations sur le choix des spécialités en vue d'études scientifiques

→ La place des mathématiques

En premier lieu, nous rappelons la place particulière des mathématiques, qui fournissent un ensemble d'outils, de modes de raisonnements et de compétences transversales à l'ensemble des champs scientifiques. C'est pourquoi **nous recommandons fortement à tous les lycéens qui envisagent des études scientifiques de choisir l'option "mathématiques" pour l'année de première.**

→ Les autres spécialités scientifiques communes à la plupart des lycées

Ensuite, le choix d'une deuxième spécialité scientifique parmi les plus communes, à savoir "physique-chimie" ou "sciences de la vie et de la terre", sera fonction de la ou des mentions envisagées en licence : spécialité physique-chimie pour les mentions de physique, chimie ou sciences de l'ingénieur; spécialité SVT pour la mention SV. Pour la mention ST, les spécialités SVT ou Physique-Chimie peuvent être recommandées selon le portail envisagé. En cas d'incertitude sur la nature précise des études scientifiques envisagées, nous recommandons aux lycéens de choisir un "trinôme" de spécialités scientifiques en première (mathématiques, physique-chimie, SVT) et d'affiner ce choix en terminale.

La spécialité "Numérique et sciences informatiques" pourra avantageusement compléter la spécialité "mathématiques" pour une orientation vers les études de mathématiques ou d'informatique ; sans toutefois être considérée comme requise dans l'état actuel des choses.

Recommandations dans le choix des spécialités en vue d'études scientifiques

→ Vue synthétique

→ Nous proposons le tableau synthétique suivant pouvant servir de guide, et qui permet dans certains cas une ouverture vers un renforcement scientifique ou encore des disciplines non scientifiques pour des profils plus ouverts. En gras apparaissent les recommandations fortes ; en italique les conseils et suggestions, parmi lesquelles le lycéen peut faire son choix en fonction de ses projets. La suggestion principale est soulignée, recommandée en l'absence de projet professionnel particulier, afin de favoriser la réussite et un plus large éventail d'orientations.



Recommandations dans le choix des spécialités en vue d'études scientifiques

Mentions de Licence du collège ST	Recommandations en première	Recommandations en terminale
Sciences de la Vie	SVT - Mathématiques <i>Physique-Chimie, Numérique et Sciences Informatique, Ouverture</i>	En attente de la publication des nouveaux programmes de la classe de Terminale
Sciences de la Terre	Mathématiques – SVT - Physique-Chimie <i>Numérique et Sciences Informatique, Ouverture</i>	En attente de la publication des nouveaux programmes de la classe de Terminale
Mathématiques, Informatique	Mathématiques - Physique-Chimie <i>Numérique et sciences informatique - Ouverture</i>	En attente de la publication des nouveaux programmes de la classe de Terminale
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	Mathématiques <i>Deux spécialités parmi les spécialités suivantes, sans hiérarchie : histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; sciences de la vie et de la terre ; sciences économiques et sociales ; sciences du numérique et sciences de l'ingénieur.</i>	En attente de la publication des programmes de la classe de Terminale
Sciences pour l'ingénieur	Mathématiques - Physique-Chimie <i>SVT ou Sciences de l'Ingénieur Ouverture</i>	En attente de la publication des nouveaux programmes de la classe de Terminale
Physique, Chimie, Physique-chimie	Mathématiques - Physique-Chimie <i>Ouverture</i>	En attente de la publication des nouveaux programmes de la classe de Terminale

Recommandations des acteurs du supérieur concernant certaines voies de formation

8. LICENCE

8.1 Licence de DROIT



Dans le cadre de la réforme du baccalauréat général, **aucune spécialité n'est absolument nécessaire pour entreprendre des études de droit**. En revanche, si votre projet d'orientation est suffisamment avancé au moment d'entrer en 1^{ère}, vous pourrez utilement choisir parmi la liste suivante : **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ; Humanités, littérature et philosophie, Langues, littératures et cultures étrangères ; Littérature, langues et cultures de l'Antiquité ; Sciences économiques et sociales.**

<https://univ-droit.fr/terminale/les-etudes-juridiques>

Créé par et pour les Facultés de Droit et de Science politique, Univ-Droit, le portail universitaire du Droit, s'adresse à tous, étudiants, universitaires ou professionnels. Il est porté par la Conférence des Doyens Droit et Science politique et l'Université Numérique Juridique Francophone.

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

8.2 Licence de PSYCHOLOGIE

L'Étudiant a interrogé quelques **responsables de Licence de Psychologie**.

l'Étudiant

Lycée : quelles spécialités choisir pour entrer en licence de psycho

Un article de Pauline Bluteau publié le 16.01.2019.

<https://bit.ly/33LkFgH>

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

8.3 Licence de S.T.A.P.S.

Quels enseignements de spécialité quand on veut aller en STAPS ?

Publié le 7 décembre 2018 par Didier Delignieres sur son blog

Didier Delignières est professeur à l'Université de Montpellier et doyen de l'UFR STAPS. Il est également Président de la Conférence des Directeurs d'UFR STAPS.

Les élèves de seconde doivent cette année choisir les trois enseignements de spécialité qu'ils suivront l'année prochaine en classe de Première. Ils doivent également choisir une option. Les établissements secondaires et les familles sont en attente d'informations afin d'éclairer ces choix de spécialité.

Dans certaines disciplines universitaires (par exemple Sciences ou Langues), on peut s'attendre évidemment à ce que certains enseignements de spécialités soient strictement requis. Il semble difficile pour les STAPS d'avoir une approche comparable. Les enseignements que nous proposons sont pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines, sciences sociales), et nos étudiants présentent généralement des profils très divers.

Les [attendus nationaux de la Licence STAPS](#) ont été définis l'année dernière et il n'y a aucune raison qu'ils soient modifiés. En ce qui concerne les attendus relevant du parcours scolaire, ils renvoient essentiellement :

- aux compétences scientifiques, évaluées sur la base des résultats obtenus dans les matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, ...) en première et terminale.
- aux compétences littéraires et argumentaires, évaluées sur la base des résultats obtenus aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, et dans les matières littéraires (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales, ...) en première et terminale.

Une évaluation similaire sera réalisée lorsque la réforme du lycée se mettra en place. Les enseignements communs de première et de terminale fourniront déjà des enseignements utiles pour évaluer ces deux attendus.

Quant aux enseignements de spécialité, on peut évidemment suggérer aux lycéens de faire preuve de bons sens choisissant des spécialités qui nous donneront des informations sur ces deux attendus.

– Soit pour le premier : « Mathématiques », « Numérique et sciences informatiques », « Physique-chimie », « Sciences de la vie et de la Terre », ou « Biologie-écologie ».

– Et pour le second : « Humanités, littérature et philosophie », « Sciences économiques et sociales », ou « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ».

Comme on peut le voir l'éventail est large et les lycéens ne risquent guère de commettre d'erreurs irréparables en faisant leurs choix.

Il est cependant important de garder à l'esprit que les résultats obtenus comptent davantage que le choix des spécialités. Mieux vaut choisir les enseignements de spécialité qui vous conviennent et y réussir, plutôt que d'opter pour un enseignement que vous pensez important mais où vous ne récupérerez que des résultats médiocres.

Quant aux enseignements optionnels, disons que le choix de l'Education Physique et Sportive sera évidemment apprécié...

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN PREMIÈRE & TERMINALE GÉNÉRALES
Recommandations des acteurs du supérieur concernant certaines voies de formation

► 9. ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX ◀



Formation ARCHITECTURE

Attendus en matière d'admissibilité dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021

	FORMATION ARCHITECTURE		
	Coef	Voie Générale	Voie Technologique
Épreuves anticipées du Bac	2	➤ Français écrit	➤ Français écrit
	1	➤ Français oral	➤ Français oral
Enseignements communs	3	➤ Philosophie ➤ LVA-LVB ➤ Histoire-Géographie	➤ Philosophie ➤ LVA-LVB ➤ Histoire-Géographie ➤ Mathématiques
Enseignements de spécialité	2	Les 12 spécialités sont retenues : ➤ Arts ➤ Biologie-écologie ➤ Histoire géographie, Géopolitique et sciences politiques ➤ Humanités, littérature et philosophie ➤ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; ➤ Littérature et langues et cultures de l'Antiquité ➤ Mathématiques ➤ Numérique et sciences informatiques ➤ Physique-chimie ➤ Sciences de la vie et de la Terre ➤ Sciences de l'ingénieur ➤ Sciences économiques et sociales	Les spécialités des 3 filières suivantes sont retenues : STD2A ➤ Design et métiers d'art ➤ Outils et langages numériques ➤ Physique-chimie STI2D ➤ Innovation technologiques ➤ Ingénierie et développement durable ➤ Physique-chimie et mathématiques STMG ➤ Droit et économie ➤ Management ➤ Sciences de gestion et numérique
Enseignements optionnels (tous les enseignements sont retenus)	1	➤ Arts ➤ Droits et grands enjeux du monde contemporain ➤ EPS ➤ Langue des signes française ➤ Langues et cultures de l'Antiquité ➤ LVC dont langues régionales ➤ Mathématiques expertes ➤ Mathématiques complémentaires	➤ Biotechnologies ➤ Création et culture-design ➤ Création et innovation technologique / sciences de l'ingénieur ➤ Management et gestion ➤ Santé et social

Source : site web, ENSAP Bordeaux, février 2020

www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-darchitecture/admissions-architecture/primo-entrants.html

Formation PAYSAGE

Attendus en matière d'admissibilité dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021

	FORMATION PAYSAGE			
	Coef	Voie Générale		Voie Technologique
Enseignements communs (épreuves anticipées)	2	➤ Français écrit		➤ Français écrit
	1	➤ Français oral		➤ Français oral
Enseignements communs	3	➤ Philosophie ➤ LVA-LVB ➤ Histoire-Géographie ➤ Enseignements scientifiques ➤ Enseignement moral et civique	3	➤ Philosophie ➤ LVA-LVB ➤ Histoire-Géographie ➤ Mathématiques ➤ Enseignement moral et civique
Enseignements de spécialité	2	Les 12 spécialités sont retenues : ➤ Arts ➤ Biologie-écologie ➤ Histoire géographie, Géopolitique et sciences politiques ➤ Humanités, littérature et philosophie ➤ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; ➤ Littérature et langues et cultures de l'Antiquité ➤ Mathématiques ➤ Numérique et sciences informatiques ➤ Physique-chimie ➤ Sciences de la vie et de la Terre ➤ Sciences de l'ingénieur ➤ Sciences économiques et sociales	2	Toutes les spécialités sont retenues : ➤ STD2A ➤ STI2D ➤ STMG ➤ STAV ➤ ST2S ➤ STHR ➤ S2TMD
Enseignements optionnels	2	➤ Arts ➤ Droits et grands enjeux du monde contemporain	1	➤ Biotechnologies ➤ Création et culture-design ➤ Création et innovation technologique / sciences de l'ingénieur ➤ Management et gestion ➤ Santé et social

Source : site web, ENSAP Bordeaux, février 2020

www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-de-paysage/admissions-paysage/primo-entrants.html

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN PREMIÈRE & TERMINALE GÉNÉRALES

Recommandations des acteurs du supérieur concernant certaines voies de formation

-► 10. TABLEAU DES MISES EN RELATION SPÉCIALITÉS ET ATTENDUS DES MENTIONS DE LICENCE ◀-

PUBLIÉ PAR UNE UNIVERSITÉ (Université Grenoble Alpes)



Réforme du lycée : baccalauréat 2021

Tableau des mises en relation spécialités et attendus des mentions de licence

Version du 06/11/2019
Université Grenoble Alpes

Version non contractuelle



DOMAINE
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ



	✓ Sans recommandations particulières	✓ Enseignements de spécialités recommandées	✓ Enseignements de Spécialités acceptés avec proposition probable de « oui si cat 1 » *	✓ Enseignements de spécialités peu favorables acceptés avec proposition probable de « oui si cat 2 » *
STAPS	La formation en STAPS est à dominante scientifique, les candidatures sont globalement appréciées au regard de compétences développées dans 4 domaines : - compétences scientifiques (en sciences de la vie et sciences humaines et sociales), - compétences littéraires et argumentaires, - compétences sportives (en polyvalence et dans une spécialité sportive) - investissement associatif / responsabilités collectives. Ces éléments, appréciés conjointement (l'un ne compensant pas l'autre), concourent à accueillir des lycéens ayant des profils divers. Aucune spécialité n'est donc particulièrement préconisée au lycée ; c'est le niveau académique dans les spécialités choisies, plus que les spécialités elles-mêmes qui est regardé.			
MATHEMATIQUES		Mathématiques + 1 autre enseignement Scientifique + 1 enseignement au choix	Mathématiques + 2 autres enseignements au choix	Toutes autres combinaisons
MECANIQUE		Mathématiques + Physique-chimie + Sciences de l'ingénieur ou toute autre option	Mathématiques ou Physique-Chimie+ toutes autres options	Toutes autres combinaisons
SCIENCES DU VIVANT		Biologie-écologie ou Sciences de la vie et de la terre + Physique-chimie + Mathématiques ou Sciences de l'ingénieur ou Numérique et sciences informatiques	Toute combinaison d'enseignements scientifiques ne comprenant pas Biologie-écologie ou Sciences de la vie et de la terre	Toutes autres combinaisons
INFORMATIQUE		Mathématiques + 1 autre enseignement Scientifique + 1 enseignement au choix	Mathématiques + 2 autres enseignements au choix	Toutes autres combinaisons
CHIMIE		Mathématiques + Physique-chimie + Sciences de la vie et de la terre ou Biologie-écologie ou Sciences de l'ingénieur	Mathématiques + 2 spécialités autres que Physique-chimie	Toutes autres combinaisons
PHYSIQUE		Mathématiques + Physique-chimie + toute autre spécialité	Mathématiques + 2 spécialités autres que Physique-chimie	Toutes autres combinaisons
SCIENCES DE LA TERRE		Sciences de la vie et de la terre ou Biologie-écologie + Physique-chimie + Mathématiques	Toute combinaison contenant 3 enseignements parmi Mathématiques, Numérique et sciences informatiques, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la terre, Sciences de l'ingénieur, Biologie-écologie, Sciences économiques et sociales, Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques	Toutes autres combinaisons
PACES EN COURS DE REVISION DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA REFORME DES ETUDES DE SANTE				



	✓ Sans recommandations particulières	✓ Enseignements de spécialités recommandées	✓ Enseignements de Spécialités acceptés avec proposition probable de « oui si cat 1 »*	✓ Enseignements de spécialités peu favorables acceptés avec proposition probable de « oui si cat 2 »*
MIASH		Mathématiques ET (biologie-écologie OU numérique-sciences informatiques OU physique-chimie OU SVT OU SI OU SES)	L'absence de mathématiques ET deux disciplines parmi les suivantes : biologie-écologie - numérique-sciences informatiques - physique-chimie - SVT - SI - SES	Toute autre combinaison se caractérisant par l'absence de mathématiques en 1ère ET en terminale
PSYCHOLOGIE	Extrait des attendus mentionnés dans PARCOURSUP * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement... * Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation... * Disposer de compétences dans au moins une langue étrangère, de préférence en anglais... * Avoir des compétences dans les disciplines scientifiques Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins une des disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre. * Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et les disciplines de sciences sociales ; cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins deux des disciplines suivantes : français, philosophie, histoire-géographie et sciences économiques et sociales. * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines ; la licence de Psychologie a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité. * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.			
SOCIOLOGIE		1. Sciences économiques et sociales 2. Histoire-géographie, géopolitique et science politique 3. Mathématiques 4. Humanités, littérature et philosophie 5. Langues, littératures et cultures étrangères		
SCIENCES DE L'EDUCATION	X			
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT <i>La licence de "géographie et aménagement" est pluridisciplinaire. Elle peut accueillir des étudiant-es avec des parcours variés. La diversité des enseignements proposés du fait même des disciplines majeures de cette licence permet à des élèves aux parcours différents de réussir leurs études à l'UGA.</i>		* Biologie/écologie * Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques * Mathématiques * Numériques et sciences informatiques * Sciences de la vie et de la terre // Physique-chimie * Sciences économiques et sociales		
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	L'histoire de l'art n'est pas une discipline enseignée au lycée. Une bonne maîtrise de la langue française, le goût de la lecture, la curiosité vis-à-vis de l'actualité culturelle, l'intérêt vis-à-vis du patrimoine sont autant de qualités attendues des étudiants. Les spécialités suivantes (sans ordre de préférence) offrent des atouts mais le fait de ne pas les avoir suivies n'est pas rédhibitoire : - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littératures et cultures étrangères - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Littérature et LCA - Sciences économiques et sociales			
MUSICOLOGIE	La formation en musicologie mêle des enseignements musicaux, historiques et scientifiques. La licence peut donc accueillir des lycéens aux profils variés. Les candidatures seront appréciées au regard : - du parcours musical : avoir suivi la spécialité Arts (musique) au lycée ou avoir une pratique musicale extra-scolaire (conservatoire, école de musique) - de la qualité du dossier scolaire, qu'il soit à dominante littéraire ou scientifique - des engagements associatifs et/ou culturels			

HISTOIRE		Les spécialités suivantes offrent des bases solides pour la réussite en histoire (par ordre de préférence) : - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Littérature et LCA - Langues, littératures et cultures étrangères - Sciences économiques et sociales Mais l'élève qui n'en aurait suivi aucune pourrait tout à fait réussir dans cette discipline à condition de maîtriser la langue française et d'éprouver un goût affirmé pour la lecture ou, à tout le moins, de souhaiter y parvenir. En outre, quelles que soient ses spécialités de baccalauréat, l'étudiant doit manifester de l'intérêt pour l'actualité politique, culturelle et patrimoniale.		
PHILOSOPHIE		Les spécialités suivantes offrent des bases solides pour la réussite en philosophie : - Humanités, littérature et philosophie - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Littérature et LCA - Langues, littératures et cultures étrangères - Mathématiques - Sciences économiques et sociales Mais l'élève qui n'en aurait suivi aucune pourrait tout à fait réussir dans cette discipline à condition de maîtriser la langue française et d'éprouver un goût affirmé pour la lecture ou, à tout le moins, de souhaiter y parvenir. En outre, quelles que soient ses spécialités de baccalauréat, l'étudiant doit manifester de l'intérêt pour l'histoire et l'actualité culturelles, scientifiques et politiques.		
SHA		Les spécialités suivantes offrent des bases solides pour la réussite en SHA (sans ordre préférentiel dans la mesure où il s'agit d'une licence pluridisciplinaire) : - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie - Langues, littératures et cultures étrangères - Littérature et LCA - Sciences économiques et sociales Mais l'élève qui n'en aurait suivi aucune pourrait tout à fait réussir dans cette discipline à condition de maîtriser la langue française et d'éprouver un goût affirmé pour la lecture ou, à tout le moins, de souhaiter y parvenir. En outre, quelles que soient ses spécialités de baccalauréat, l'étudiant doit manifester de l'intérêt pour l'actualité politique, culturelle, et patrimoniale.		

DOMAINE

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

	Catégorie 1 / ✓ Sans recommandations particulières	Catégorie 2 / ✓ Enseignements de spécialités recommandées	Catégorie 3 / ✓ Enseignements de Spécialités acceptés avec proposition probable de « oui si cat 1 »*	Catégorie 4 / ✓ Enseignements de spécialités peu favorables acceptés avec proposition probable de «oui si cat 2 »*
ECONOMIE GESTION		Mathématiques et SES OU -Mathématiques et Histoire-Géo, géopolitique et sciences politiques OU -SES et Humanités, Littérature et philosophie si Mathématiques complémentaires OU -SES et Numérique et sciences informatiques si Mathématiques complémentaires	- Absence de Maths en spécialité ET Maths complémentaire en option - Absence de SES ET Histoire-Géo, géopolitique et sciences politiques	
DROIT	X			



	Catégorie 1 / ✓ Sans recommandations particulières	Catégorie 2 / ✓ Enseignements de spécialités recommandées	Catégorie 3 / ✓ Enseignements de Spécialités acceptés avec proposition probable de « oui si cat 1 »*	Catégorie 4 / ✓ Enseignements de spécialités peu favorables acceptés avec proposition probable de «oui si cat 2 »*
LLCER		Arts, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères Littérature et LCA Sciences économiques et sociales La combinaison d'une spécialité scientifique est possible si combinée à au moins une spécialité littéraire, linguistique et culturelle parmi les spécialités ci-dessus :	Deux critères principaux déterminent la proposition de « oui si cat.1 » : - Hors candidature en L1 débutant allemand ou russe, formation ne comprenant pas plus de 2h de la langue concernée - Le niveau de maîtrise des connaissances et compétences dans les matières-socle (français, histoire-géographie, langues)	
LEA		Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères Littérature et LCA Sciences économiques et sociales Spécialités possibles si combinées à au moins une spécialité littéraire, linguistique et culturelle parmi les spécialités ci-dessus : Arts Biologie-écologie Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Sciences de l'ingénieur		
LETTRES		Arts Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères Littérature et LCA Sciences économiques et sociales Spécialités possibles si combinées à au moins une spécialité littéraire, linguistique et culturelle parmi les enseignements de spécialités ci-dessus : Biologie-écologie Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Sciences de l'ingénieur		
SCIENCES DU LANGAGE	X			

* Dispositifs « Oui si »

Catégorie 1 - Sans incidence sur la durée de la période d'étude

Le premier dispositif permet aux étudiants de renforcer leurs acquisitions, tout en développant les méthodes de travail adaptées aux nouveaux rythmes d'apprentissages universitaires et en veillant à la cohérence de leur projet de formation.

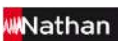
Catégorie 2 - Les contrats pédagogiques proposés allongent la période d'étude conduisant au diplôme auquel la formation prépare

Le second dispositif permet aux étudiants de se donner davantage de temps afin d'acquérir de manière plus progressive les compétences et connaissances de la première année du parcours de licence visé, et ce sur deux ans.

Le troisième dispositif permet aux étudiants qui n'ont pas pu bénéficier dans leur cursus antérieur des connaissances fondamentales indispensables au cursus de formation envisagé, d'acquérir les compétences et connaissances clés nécessaires au suivi du parcours de licence choisi, l'année suivante.

➤ [RETOUR SOMMAIRE](#)

ANNEXE 1 Les enseignements de spécialité dans le Bac général avec « les filières de formation du Supérieur qui seront facilitées par cet enseignement de spécialité ».

Source :  en partenariat avec 

Pour le baccalauréat général, 12 enseignements de spécialités sont proposées.

Pour 9 de ces enseignements de spécialité, découvrez ci-dessous, des informations sur les filières du supérieur, des métiers et des témoignages en lien avec ces enseignements de spécialité, rédigées par des spécialistes de l'ONISEP, pour vous aider dans vos choix d'orientation au Lycée.



- ▶ Sciences économiques et sociales ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Humanités, littérature et philosophie ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Mathématiques ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Physique-Chimie ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Sciences de la vie et de la terre ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Numérique et Sciences informatiques ----> Cliquez [ICI](#)
- ▶ Sciences de l'ingénieur ----> Cliquez [ICI](#)

➔ [RETOUR SOMMAIRE](#)

ANNEXE 2 Quelques articles parus dans la presse



✓ Nouveaux programmes, fusion des filières : les prépas s'adaptent à la réforme du lycée

Le Figaro Etudiant - Publié le 19/09/2019

Pour coller au mieux à la réforme du lycée, les classes préparatoires aux écoles de commerce et d'ingénieurs vont modifier leurs programmes en 2021.

<https://bit.ly/2spedi0>



✓ Comment les universités se préparent à la réforme du lycée

Le Figaro Etudiant - Publié le 19/09/2019

Alors que les élèves de première viennent de faire leur rentrée dans un lycée nouvellement réformé, les universités entament un long travail pour adapter leurs méthodes de sélection à ce lycée «à la carte».

<https://bit.ly/31LMCnQ>



✓ Comment les grandes écoles se préparent à accueillir de nouveaux profils de lycéens

EducPros - Publié le 3.12.2019

Avec la réforme du bac, les futurs étudiants auront des profils plus variés, même s'ils resteront majoritairement scientifiques. Un changement vu comme une aubaine par les écoles de commerce et d'ingénieurs, qui devront toutefois s'adapter à ce nouveau public.

<https://bit.ly/2Ood9No>

✓ Réforme du baccalauréat : les établissements du supérieur se mettent au diapason

EducPros - Publié le 28.02.2019

Entre les concours à changer et les formations à adapter, les établissements de l'enseignement auront fort à faire avec la réforme du baccalauréat dans les mois et années à venir.

<https://bit.ly/2SxJMgF>

Un article de Bruno Magliulo MAGLIULO (inspecteur d'académie honoraire) qui résume bien la problématique du choix des enseignements de spécialité.



✓ Nouveau lycée : le très complexe choix des enseignements de spécialité à l'entrée des classes de première et terminale générales.

Educavox - Publié le 19.12.2018 par Bruno Magliulo

La réforme du lycée aboutit à une fusion des actuelles filières générales (ES, L, S) au profit d'une voie générale unique, au sein de laquelle la différenciation des parcours d'études se fera désormais principalement en fonction des choix de trois "enseignements de spécialité" obligatoires en première, (quatre heures par semaine chacun), puis deux en terminale (six heures chacun par semaine), mais aussi par des choix éventuels d'enseignements optionnels facultatifs.

Chacun a bien compris que le choix de ces enseignements optionnels va désormais fortement caractériser la façon dont chaque lycéen aura accompli son parcours d'études au lycée.

C'était déjà le cas dans l'ancien lycée, ça le sera encore plus dans le nouveau, ne serait-ce que parce que dans la voie générale désormais unique, la part du tronc commun régresse au profit des enseignements soumis au choix des familles.

Cette "nouvelle donne" explique en grande partie le fait que, depuis quelques temps, les familles dont un enfant est scolarisé en classe de seconde se posent de plus en plus fréquemment la question de savoir comment faire "les bons choix".

Dans une logique de tentation de reconstituer les anciennes filières, les familles se montrent de plus fréquemment soucieuses de savoir quels enseignements optionnels seront proposés par le lycée dans lequel leur enfant est ou va être scolarisé, et parmi ces enseignements, lesquels devraient être choisis lors des procédures d'orientation relatives aux passages en classe de première générale. Gageons que les familles seront porteuses des mêmes interrogations pour le passage dans les nouvelles classes terminales générales à partir de l'année scolaire 2019/2020. Ajoutons que cette logique sera d'autant plus présente qu'une note de service officielle (N° 2018-115 du 26/9/2018) stipule qu'en matière d'orientation post classe de seconde générale et technologique, si **la décision concernant le choix de la voie d'orientation (première générale ou technologique est de la responsabilité des membres de l'institution scolaire** : cette décision se prend sur proposition du conseil de classe faite au chef d'établissement qui décide, après examen des vœux exprimés par la famille et compte tenu du bilan scolaire et personnel de l'élève, éventuellement après recours par la famille à la commission d'appel). **Par contre, une fois cette décision prise, "le choix des enseignements de spécialité (...) incombe aux familles.**

1. Une recommandation de plus en plus fréquemment exprimée : "choisissez en fonction des attentes de l'enseignement supérieur" :

Une simple lecture de divers documents officiels ou officieux permet de constater que **ces enseignements de spécialité sont très fréquemment présentés comme devant être choisis en fonction des objectifs d'études supérieures de la famille.**

Dans une note de service officielle consacrée aux enseignements de spécialité (N° 2018-109 du 5 septembre 2018), signée par le Directeur Général de l'enseignement scolaire, publiée au Journal Officiel de la République Française, il est écrit ceci : "En voie générale (...) **la combinaison des enseignements de spécialité (trinôme en première, binôme en terminale) doit prendre en compte la pertinence des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur (...)**". Dans le même texte, il est précisé que "l'offre de ces enseignements de spécialité doit être suffisamment riche pour permettre d'**anticiper la fluidité des parcours du baccalauréat à l'enseignement supérieur**". Enfin, on ajoute que "les combinaisons (d'enseignements de spécialité) représenteraient une architecture **en cohérence avec les études supérieures**".

Autre exemple de cette mise en avant du lien "enseignement secondaire/enseignement supérieur" comme critère fondamental du choix par les familles des enseignements optionnels : un document intitulé "Baccalauréat 2021 : enseignements de spécialité en classe de première de la voie générale", publié en septembre 2018 sur le site www.education.gouv.fr. Il y est écrit que "les combinaisons (d'enseignements de spécialité) doivent ouvrir des horizons variés". Et on ajoute que "**les compétences que les élèves auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur (...)**".

Dans cette même logique, force est de constater qu'**un nombre de plus en plus important d'établissements d'enseignement supérieur, se montrent soucieux d'afficher à l'avance les "attendus" qu'ils mettront en oeuvre à compter de la sortie du lycée de la première promotion de nouveaux bacheliers (en 2021) pour "réguler les flux de candidats à l'admission"**. Force est de constater que très fréquemment, on y présente une liste de pré-requis parmi lesquels figurent les choix attendus d'enseignements de spécialité. C'est ainsi, par exemple, que les responsables du concours GEIPI polytech (banque commune d'épreuves permettant d'accéder à l'une des 34 écoles d'ingénieurs à recrutement niveau bac, qui recrutent leurs étudiants par le biais de ce concours), ont fait parvenir depuis la mi-décembre 2018 aux lycées et organes de presse, un document intitulé "La réforme du baccalauréat et l'entrée en écoles d'ingénieurs post-bac". **Il y est écrit en gras qu' "il est fortement conseillé aux lycéens (qui sont actuellement en seconde) de suivre les enseignements de spécialité de mathématiques et de physique-chimie".**

2. Une telle recommandation se heurte au fait qu'une large majorité des élèves de seconde (et même encore de première), ne sont pas encore porteurs d'un projet d'orientation post bac :

Pour que le choix des enseignements de spécialité (mais aussi de tel ou tel enseignement optionnel facultatif) puisse être fondé sur le projet d'études supérieures de l'élève, il faut à l'évidence que les élèves en aient un, clair et bien ancré en eux, au moment où les parents expriment leurs demandes en la matière (à l'approche des conseils de classe des premiers et seconds trimestres de l'année de classe de seconde). Or, c'est loin d'être le cas ! Plusieurs études, mais aussi une simple observation des réalités du terrain, témoignent que seule une petite minorité des familles sont à même de fonder de tels choix sur un projet d'études supérieures. C'est prématuré pour la plupart d'entre eux.

Dès lors, il est nécessaire de prendre en compte de telles situations en prônant une autre façon d'aborder la question du choix des enseignements de spécialité. Puisque de tels choix sont obligatoires, et que le plus grand nombre ne pourra les exprimer en se fondant sur l'aval (les débouchés dans l'enseignement supérieur), on en est forcément réduit à devoir le faire en fonction du bilan scolaire et personnel que chacun peut faire au moment du choix, donc de critères "en amont".

Pour bien choisir, il est important de s'informer sur ce que sont les programmes des divers enseignements concernés : sont-ils à ma portée ? M'intéressent-ils ? **A l'évidence, le "bon choix" devrait découler de telles interrogations et pas uniquement d'un regard prospectif sur les débouchés post-baccalauréat que de tels choix sont supposés faciliter.** Il conviendra donc de recommander aux familles de **jouer le jeu du "dialogue"** en matière d'orientation, ainsi qu'on le suggère de plus en plus : en parler avec les professeurs concernés, ne pas passer à côté de la possibilité d'avoir un ou plusieurs entretiens avec le professeur principal... **et puisque les familles disposent de la liberté de choisir les enseignements de spécialité qui leur conviennent, apprendre à le faire de façon raisonnable !**

Une telle démarche est toute autre, et a la vertu de limiter le risque que les familles ne choisissent leurs enseignements de spécialité sans véritablement tenir compte de la capacité de leurs enfants à réussir dans les enseignements en question. Or, à l'évidence, même si les "attendus" affichent les enseignements de spécialité (voir optionnels facultatifs) pré-requis, il ne suffira pas d'en avoir suivi les enseignements : il faudra en outre (et surtout) que l'élève y ait réussi !

Conclusion :

Divers sondages effectués à cette date dans plusieurs lycées témoignent du fait que dans un nombre significatif de cas, les familles se préparent massivement à choisir des combinaisons d'enseignements de spécialité qui leur donnent le sentiment de pouvoir reconstituer les filières anciennes, et notamment la plus attractive : la filière S. On peut donc prévoir une demande massive en première concernant la "triplette" mathématiques + physique-chimie + sciences de la vie et de la Terre. Nombreuses sont en outre les familles qui se préparent à demander fortement, en entrant en classe terminale, le binôme "mathématiques + physique-chimie", et à "muscler" un tel profil en optant pour l'enseignement optionnel facultatif de "mathématiques expertes".

Un tel constat serait évidemment largement contraire à l'un des objectifs fondamentaux de la réforme du lycée qui est de réduire la hiérarchie des filières et de convaincre les familles que l'excellence peut passer par bien d'autres profils.

Entre le rêve porté en aval par le lien entre le choix des enseignements de spécialité vers les "bons débouchés" dans l'enseignement supérieur, et la réalité qu'exprime en amont le bilan scolaire et personnel de l'élève, il va falloir que les familles, mais aussi les équipes pédagogiques, trouvent pour chaque lycéen un point d'équilibre. Le bon choix se situera au croisement de cette double façon d'aborder le problème du choix des enseignements de spécialité.

Bruno Magliulo

<https://bit.ly/2Or4Yqm>

➡ [RETOUR SOMMAIRE](#)



Jean-Luc NABAT, psychologue Education nationale

Trois Padlets :

1. **Je prépare mon orientation après la seconde GT** : https://fr.padlet.com/jean_luc_nabat/dc629k7jxhe6
2. **Je m'informe sur les métiers pour préparer mon orientation** : https://padlet.com/jean_luc_nabat/metiers
3. **Je m'informe sur les formations pour préparer on orientation post bac** : https://fr.padlet.com/jean_luc_nabat/formations_post_bac

Un Twitter Orientation Aprèsd Bac :

@OrientApresBac <https://twitter.com/OrientApresBac>